

• Train émergeant de l'un des tunnels en spirale, dans les Rocheuses, après avoir décrit une boucle complète dans les entrailles de la montagne. Le pic qui se dresse à l'arrière-plan est le mont Stephen. (Photo C. P. R.)

# CHARLES VIDAL

un des immortels de '37

● par Jean-Rodolphe BORDUAS  
son arrière-petit-fils

François Vidal dit Pignan, de Montpellier, France, dut arriver au pays vers 1760, puisque Tanguay nous dit qu'il était l'époux de Marie-Charlotte Millet (ou Millot), sans faire mention ni de la date, ni de l'endroit de son mariage, et qu'au recensement de 1761, ce François Vidal n'était père que d'un seul enfant, François.

Le 23 novembre 1784, à Notre-Dame de Québec, François (né le 18 juillet 1761) de la Pointe-aux-Trembles épousait Geneviève Turier, fille de Barthélemy. L'abbé Hubert qui a rédigé l'acte de mariage (voir annexe A), a malheureusement omis le nom de la femme de Turier.

Après avoir vécu à Québec puis à Saint-Michel, les époux Vidal vinrent s'établir à Saint-Hyacinthe.

Le 12 août 1799, François Vidal se portait acquéreur d'un arpent de terre au chemin St-Simon. (voyez annexe B).

Les époux Vidal résidaient déjà à Saint-Hyacinthe en 1800 puisque, le 31 mai de la même année, ils y font baptiser un enfant, Louis. Le 18 juin suivant, ils y enterraient un autre fils, François.

François Vidal et son épouse décédèrent tous deux à trois jours d'intervalle, le premier, le 29 août, et, la seconde, le 26 août 1832, probablement du Choléra-Morbus, puisque Marie-Charlotte Martel, mère de Joseph Peron, l'épouse de Clérice Vidal, décédait à Saint-Hyacinthe, de cette maladie épidémique, le 10 août 1832, et était aussitôt inhumée, probablement afin d'éviter toute contagion.

De leur mariage, était né Charles, à Saint-Michel, vers 1796.

Le cinq novembre 1814, par acte devant Me. Charles Lagorce, notaire, François Vidal et Geneviève Turier, faisaient donation audit Charles, alors étudiant, d'une terre de deux arpents tenant au chemin St-Simon. Mais le 1er octobre 1815, par acte devant Me L. Picard, notaire, ledit Charles Vidal rétrocédait ladite terre aux dits donateurs "vû (est-il dit au contrat) son infirmité, ayant perdu une main pendant son service dans la milice incorporée".

A ce sujet, ma mère m'avait toujours dit que son aïeul Vidal n'avait qu'un bras, mais elle ne pouvait préciser l'époque où il l'avait perdu. Or, par ces

deux contrats, du 5 novembre 1814 et du 1er octobre 1815, nous savons qu'il l'a perdu au cours de l'été 1815, et que c'était le gauche, puisqu'il a signé l'acte de rétrocession. Cet accident, nous disait notre mère, était survenu lorsque le mousquet qu'il tirait éclata subitement, lui emportant la main.

Vous avez remarqué que François Vidal, Geneviève Turier, son épouse, et Charles Vidal, leur fils, ont tous trois signé l'acte de rétrocession. A cette époque, ceux qui savaient écrire étaient plutôt rares. Constatons donc le fait avec fierté, car, dans beaucoup de familles canadiennes, l'instruction ne remonte pas si loin.

En 1818, à Saint-Charles-sur-Richelieu, Charles Vidal épousait Félicité Bissonnette, fille de Louis.

De ce mariage sont nés : Geneviève-Emelie, en 1819; Geneviève-Clerice, en 1821; Aglaée-Virginie, en 1823; Charles-David-Napoléon, en 1829; Marie-Ariadne, en 1832; Marie-Céline, en 1834; et un anonyme, en 1836.

Félicité Bissonnette, née vers 1797, décédait le 22 juillet 1836 et était inhumée le lendemain, à Saint-Hyacinthe. Vous avez aussi remarqué que Félicité Bissonnette avait de l'instruction puisqu'elle signait (à sa façon) son acte de mariage.

Des sept enfants de ce ménage, quatre décédèrent en bas âge : Geneviève-Emelie, en 1820, à 19 mois; David-Napoléon, en 1831, à 18 mois; Céline, en 1836, à 21 mois; et l'anonyme, à 2 jours.

En 1837, il y avait donc trois enfants vivants : Geneviève-Clérice (notre grand-mère), Aglaée-Virginie (plus tard l'épouse de François Viens), décédée en 1853, et, enfin, Marie-Ariadne, plus tard l'épouse de F.-X. Despars, et mère de Prosper-Frédéric Despars, M. D. (connu dans notre famille sous le nom du Dr Frédéric).

Afin de vous mettre un peu dans l'état d'esprit des habitants de la ville de Saint-Hyacinthe de ce temps-là, permettez-moi de vous reproduire un court article paru dans "La Minerve" du 18 septembre 1837 :

"M. Papineau eut occasion de visiter "il y a quelques jours Saint-Hyacinthe. "A son arrivée dans ce village, les citoyens s'assemblèrent en un instant "et se rendirent, musique en tête, au "près de l'homme du peuple, pour le "féliciter sur sa venue parmi eux, ce "qu'ils firent de la manière la plus "cordiale et avec enthousiasme. Ils se

"rendirent ensuite dans un autre quartier du village vis-à-vis une auberge "où, l'on ne sait trop comment ni pour "quoi, se trouvait sir John Colborne. "S'attendant sans doute à un compliment semblable à celui qui venait de "recevoir l'honorable Orateur, les gens "de la maison ouvrirent les fenêtres, "mais quel dut être leur désappointement lorsque la foule se mit à crier : "Vive Papineau!" "A bas Colborne "et Gosford!" Le même soir on fit "au commandant des forces de sa majesté un charivari affreux. Le lendemain au point du jour sir John et sa "suite décampèrent.

"Les braves et dignes patriotes de "l'endroit se proposaient de planter un "mai sur la place publique en face de "l'église de St-Hyacinthe, en l'honneur "du grand réformiste canadien".

Je vous prie de lire l'"annexe C", intitulé "The Queen vs Charles Vidal & al", affidavit de Joseph Caouette incriminant notre bisaïeul, de même que l'"annexe D", l'affidavit de Jean Fontaine.

Cette grave accusation n'était pas sans avoir des suites fâcheuses pour notre héros. Le 6 décembre suivant, P. Leclerc, Juge de Paix, émettait un mandat d'arrestation contre Charles Vidal, "charged upon Oath with the Crime of High Treason". (voyez l'annexe E).

Le 18 janvier 1838, un nommé Joseph Tétreau venait, par sa déclaration devant J. Benoit, J.P., tourner le fer dans la plaie de notre Vidal.

Le 20 février 1838, Charles Vidal subissait son examen volontaire devant William Hall, J.P., (voir l'annexe F).

Le 14 mars 1838, six membres du clergé maskoutain signaient une requête pour faire élargir Vidal. Le premier signataire de cette requête était l'abbé E.-J. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe et compagnon d'armes de Vidal.

Le 17 mars 1838, les trois orphelins Vidal : Claire ou Clérice et Aurélie (Ariadne n'ayant alors que 6 ans), font tenir à l'hon. C.-R. Ogden, procureur général, une requête demandant l'élargissement de leur père.

Charles Vidal ne fut pas pendu puisque, le 7 janvier 1842, il épousait, à Saint-Charles susdit, Sophie Jarraie dit Vincent, fille de Denis.

Vidal s'est éteint le 10 mars 1876 à

Saint-Hyacinthe, et a été inhumé dans le cimetière de la cathédrale (ais alors à l'endroit actuellement occupé par la Cie, Hump Hair Pin). En 1932, on fit la translation des restes dans un terrain réservé du nouveau cimetière, sis le long de la rivière Yamaska. Malheureusement, il est impossible de trouver trace de l'endroit où son corps y a été déposé.

De l'énumération de tous les actes ci-dessus, nous pouvons conclure avec certitude que notre bisaïeul Vidal a pris une part active à la rébellion de 1837; qu'il s'est lui-même livré à l'autorité de son plein gré; qu'il n'a pas, comme plusieurs de ses compagnons, cherché l'impunité en s'enfuyant aux Etats-Unis; qu'il a été condamné à être pendu haut et court comme le plus ignoble des criminels, pour la seule raison d'avoir voulu faire respecter sa foi, sa langue et ses droits. S'il n'a pas été exécuté comme beaucoup d'autres, c'est que l'envahisseur craignait sans doute de répandre encore un sang inutile et, dans ce cas particulier, de laisser ces trois orphelins à la merci du destin. Comment ces fillettes ont-elles vécu, de décembre 1837 à avril 1838, seules, sans soutien, sans parents?

Soyons fiers de descendre d'un tel homme! Ne craignons jamais, comme lui, de dire notre pensée et toute notre pensée! C'est une chose dont nous — les enfants de Mélianne Simard, petite-fille de Charles Vidal — ne sommes pas avares. C'est un héritage qui nous vient d'eux. Pratiquons cette vertu rare de vouloir constamment redresser les torts. Il va sans dire que nous attraperons des tuiles le long du chemin et que la route sera souvent caillouteuse, mais nous aurons toujours la consolation de nous dire que nous sommes sans peur... si nous ne sommes pas sans reproches.

Nos compatriotes nous pardonneront cette fierté légitime que nous éprouvons de procéder de ce Charles Vidal, un de cette poignée d'immortels qui nous ont conservé, par leur intervention fortuite, notre religion, notre langue et nos droits. Ce petit-fils de François, amoureux de sa nouvelle patrie au point d'avoir risqué sa tête pour y vivre librement, nous donne un exemple sublime de véritable patriotisme. Si nous ne voulons faire mentir ce sang qui coule dans nos veines, réclamez-nous avec fierté de la race canadienne-française, la seule dans tout l'univers dont le blason demeure sans tache. Ce sera le meilleur tribut à rendre à ce héros dont le souvenir demeurera à jamais attaché à l'histoire de notre beau pays, le CANADA.

Jean-Rodolphe BORDUAS,  
S.G.C.F.



ANNEXE A

Acte de mariage : François VIDAL et Marie-Geneviève TURIER

Le vingt trois novembre mil sept cens quatre vingt quatre après la publication de deux bans de mariage faite au prône de notre messe paroissiale par les deux derniers dimanches consécutifs, pareille publication faite à la pointe aux trembles résidence de l'époux, entre François Vidal fils de François Vidal et de Charlotte Millot, de la pointe aux trembles d'une part, et Marie Geneviève Turier, fille de Barthélemy Turier de cette paroisse d'autre part; Monseigneur l'évêque de Québec ayant accordé dispense de l'autre ban restée entre nos mains, et ne s'étant découvert aucun empêchement audit mariage, nous soussigné curé de Québec avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la Sainte église romaine et ce en présence de François Vidal père, Jean Bte Vozel Joseph

● La paroisse de SAINT-HILAIRE, sur le Richelieu, fourmille de beaux paysages. Nous voyons ici la ferme de M. La Larose. — (Photo C. N. R.)



• SAINT-CHARLES, sur le Richelieu, situé en bordure de la ligne du Canadien National, comme toutes les paroisses de cette région, eut à souffrir des troubles de 1837-1838, mais, depuis cette époque, la paroisse s'est développée normalement et, aujourd'hui, elle occupe un site enchanteur. — (Photo C.N.R.)



Vos cousins Jean Bte Bordeleau, Louis Marcoux amis de l'époux et de Barthélemy Turier père, Gabriel Mi-  
auguy Jacques Cremasy, Jean Qué-  
lau amis de l'épouse dont plusieurs ont si-  
gné avec nous et les époux. Lecture  
faite.

F. Vidall  
Marie Geneviève Turie  
Turie  
Missigue

J. Cremasy  
Marie Douville  
Aug. D. Hubert, ntre

Véritable extrait des registres de la  
paroisse Notre-Dame de Québec.

#### ANNEXE B

Vente par Jean Bte Lescargo esq. à  
François Vidalle

PARDEVANT le Notaire de la Ville  
de Montréal dans la Province du Bas  
Canada, soussigné, Résidant au bourg  
de St Hyacinthe, et témoins enfin  
nommés

#### FUT PRESENT :

Jean Baptiste Lescargo, habitant de  
St Hyacinthe, tant en son nom que  
comme tuteur de ses enfants mineurs,  
autorisé à l'effet des présentes ainsi  
qu'il appert par le certificat de Mire  
Bald, greffier, annexé aux présentes,  
signé et paraphé ne varietur.

LEQUEL a reconnu et confessé, par  
ces présentes, avoir vendus, cédés,  
quittés, transportés et délaissés des main-  
tenant et à toujours, et a promis et  
promet tant en son qu'au nom des dits  
mineurs, garantir de tous troubles,  
dés, Douaires, Dettes hypothèques,  
évictions, substitutions et autres em-  
pêchements généralement quelconque,  
à François Vidalle, habitant de cette  
paroisse, au présent et acceptant ac-  
quéreur, pour lui, ses hoirs et ayant  
cause, à l'avenir.

Un arpent de terre de front sur tren-  
te arpents de profondeur, tenant par-  
devant au chemin St Simon, en pro-  
fondeur Joseph Jarret dit Borgard;  
d'un côté, François Boucher; d'autre  
côté, l'acquereur, sans aucuns bâti-  
ments dessus construits.

Ainsi que le tout se poursuit, com-  
pote et étend de toutes parts, cir-  
constances et dépendances, que le dit  
acquereur a dit bien savoir et connoi-  
tre pour l'avenir vu et visité et dont  
il est content et satisfait, sans aucune  
autre réserve par le dit vendeur au-  
quel la dite terre appartient pour l'a-  
venir en concession de Mr. Hyacin-  
the Marie delorme, Ecuyer, Seigneur  
de cette paroisse, par contrat reçu ce-  
jourd'hui par le notaire soussigné, et  
dont moitié appartient à ses dits en-  
fants par le décès de leur mère.

Mouvant la dite terre en la censive  
de la Seigneurie de St Hyacinthe et  
vers le domaine d'icelle, chargé de  
les Cens et Rentes qu'elle peut de-  
voir, ce que les dites parties n'ont  
quant à présent su dire ni déclaré de  
ce interpellées par le Notaire soussigné;  
pour tout et sans autres charges, det-  
tes, redevances ni hypothèques quel-  
conques ainsi que le dit vendeur la  
dit et affirmée franche et quittes néan-  
moins des arrérages des dits Cens et  
Rentes du passé jusqu'à ce jour, pour  
la dite terre et dépendance en jouir,  
faire et disposer par le dit acquereur,  
ses hoirs et ayant cause, comme de  
chose à lui appartenant, en pleine pro-  
priété, en vertu des présentes, à com-  
mencer la jouissance de ce jour, à l'a-  
venir.

Cette vente, cession, transport et  
délaissement ainsi faits à la charge des  
dits Seigneurs à l'avenir seule-  
ment, et, en outre, pour et moyennant  
le Prix et Somme de TROIS CENS  
CINQUANTE LIVRES de vingt sols,  
prix auquel ladite terre lui a été ad-  
judicé après trois criées consécutives à  
la porte de l'Eglise de St Hyacinthe,  
ainsi qu'il appert par le certificat de  
Mire Joseph Jarret di Borgard, annexé  
aux présentes, signé et paraphé ni va-  
rietur, que le dit acquereur a tous pré-  
sentement baillé et payé audit ven-  
deur, tant pour lui que pour ses dits  
enfants mineurs, en bonne monnaie  
ayant cours, dont quittance finale, pour  
la sus dite somme être employée à  
payer les dettes de la communauté qui  
a été entre le dit Jean Bte Lescargo et  
feu Marie marcelle, son épouse, les

dits enfants étant héritiers de leur  
mère, son tenu payer la moitié des  
dettes, et si les cent soixante et quin-  
ze livres de vingt sols afferant aux  
enfants sont plus que suffisants pour  
payer leurs parts des dites dettes, le  
dit tuteur le gardera en payant l'in-  
terest de six pour cent par an.

Et au moyen de tout ce que dessus,  
ledit vendeur transporte au dit ac-  
quéreur tous droits de propriété, fonds,  
très-fonds, noms, raisons, actions, sai-  
sine, possession et autres choses gé-  
néralement quelconques qu'il pour-  
roit avoir, demander ou prétendre en  
ou sur la terre présentement vendus,  
dont il s'est démis et dessaisi à son  
profit et de ses hoirs et ayant cause,  
voulant qu'il en soit saisi et mis en  
possession par et ainsi qu'il appartient,  
constituant à cette fin son procureur le  
porteur des présentes, lui donnant  
pouvoir de ce faire, car ainsi, &c. Et  
pour l'exécution des présentes et de  
leurs dépendances, les dites parties  
ont élu leur domicile aux lieux sus-  
mentionnés, auxquels lieux, &c. Non-  
obstant, &c. Obligeant, &c, Renon-  
çant, &c.

Fait et passé au dit St Hyacinthe, en  
l'étude du notaire soussigné, présence  
des sieurs Jean desrivières lamoy-  
nière et Pierre Turcote, père, témoins  
pour ce Requis, l'an mil sept cent qua-  
tre vingt dix neuf, le douzième aoust  
après midi, et a ledit vendeur et té-  
moins signé avec nous, notaire, et le  
dit acquereur a déclaré ne le savoir  
signer, lecture faite.

françois vidalle  
f. desrivières Lamoynière, témoin  
Pier turcote, témoin  
L. Picard, N.P.

#### ANNEXE C

Affidavit de Joseph Caouette

23rd Novr. 1837

The Queen

vs

Charles Vidal & al.

Affidavits of Josh Caouette

& Jean Bte Fontaine

Charivari at St Hyacinthe

DISTRICT DE MONTREAL

JOSEPH CAOUCETTE, Cultivateur

et forgeron de la Paroisse de St Hyac-

inthe dans le dit District après ser-

ment dument prêté sur les saints

Evangelies dépose et dit

Que vers le cinq du mois de no-

vembre courant un grand nombre de

personnes déguisés auroient de nuit

couru un Charivari dans le village et

Paroisse de St Hyacinthe susdit dans la

vue ostensible d'aliéner les esprits et

l'alléger des loyaux et fidèles sujets

de Sa Majesté et de renverser le Gou-

vernement existant pour en substituer

un autre, à la tête duquel on vouloit

mettre Louis Joseph Papineau Ecuyer.

Que dans ce but, le dit Charivari fai-

soit des visites nocturnes chez des par-

ticuliers opposés en politique à celle

entretenu par le dit Louis Joseph

Papineau et leurs faisoient toutes es-

peces de cruauté pour les engager à

joindre leur parti.

Que le depositeur ayant appris ceci

auroit fait visite à ses amis fideles au  
Gouvernement et auroit aussi formé  
un parti d'environ quatre vingt per-  
sonnes armés afin de repousser le dit  
Charivari, au cas ou il viendroit leur  
rendre visite.

Que dès ce moment le dit charivari  
auroit cessé ses dites visites nocturnes.

Que le depositeur auroit gardé son  
parti armé pendant deux nuits, et au-  
roit cessé de les rassembler — après  
une conférence avec les dites parties  
à une assemblée tenue à cette effet, ou  
on avoit résolu de part et d'autre de se  
tenir tranquille;

Que la troisième nuit un nommé  
Monarque aubergiste dans le dit Vil-  
lage, son ami l'auroit invité de passer  
un moment avec lui, ce soir la —  
quant le depositeur y fut accompagné de  
Jean Baptiste Fontaine, Cultivateur de  
l'endroit, peu de temps après leur  
arrivée chez le dit Monarque, le nomi-  
mé Charles Vidal, et son beau-frère  
Pierriche Bissonet seroient venus les  
y trouver vers les minuit ayant été  
envoyé là par le nommé Joseph Mar-  
tin qui savoit que le depositeur y étoit;

Que pendant la veillée le dit Vidal  
auroit envoyé le dit Pierriche Bisson-  
net organiser le Charivari à ce que sup-  
pose parce qu'en sortant de chez le dit  
Monarque le depositeur et Jean Baptis-  
te Fontaine son associé auroient été en-  
touré par le dit Charivari à la tête  
duquel se trouvoit le dit Charles Vidal,  
que toutes les autres personnes étoient  
masqués & le depositeur ne put les re-  
connaître; qu'ils saisirent le depositeur  
et le dit Jean Bte Fontaine et leurs  
firent des maltraitemens afin de leur  
faire crier "hourra pour Papineau" ce  
que le depositeur refusa de faire ainsi  
que le dit Fontaine qu'ils promirent de  
les mettre en liberté s'ils vouloient  
ainsi crier — qu'ayant persisté à ne  
pas vouloir crier pour Papineau on  
lia et garotta le depositeur avec une pa-  
ire de guide, qu'on lui passa autour  
du Col et le traîna en prison ainsi que  
le dit Fontaine; Arrivé à la prison les  
portes souvrirent et on v logea le  
depositeur ainsi que son associé;

Qu'il ne fut pas gardé longtemps en  
la dite prison, ou on le delia, et il s'en  
retourna chez lui;

Que le gardien de la dite Prison se  
nomme Godefroy Rainault dit Blan-  
chard huissier du même lieu.

Et le depositeur ne dit rien de plus  
et a déclaré ne savoir signer et a fait  
sa marque lecture faite.

Assermenté pardevant

moi à Montréal ce

23 Novembre 1837.

sa

Joseph x CAOUCETTE

marque

R. HART, J.P.

Copie d'un acte se trouvant aux Ar-  
chives provinciales, Musée des Champs de  
Bataille, à Québec.

#### ANNEXE D

Affidavit de Jean Baptiste Fontaine

District de

Montréal

Jean Baptiste Fontaine Cultivateur

de la Paroisse de St Hyacinthe dans le  
dit District après serment dument  
prêté dépose et dit qu'il y a quelque  
moments, étant dans l'Office de la po-  
lice, ce vingt troisième jour Novembre  
courant, il étoit présent quant le nomi-  
mé Joseph Caouette Cultivateur & for-  
geron du lieu susdit, a fait sa deposti-  
tion ci annexée, Laquelle contient la  
Vérité, tous les faits y mentionnés  
étant à sa connaissance personnelle.

Et le depositeur ne dit rien de plus  
et a signé

Jean FONTEINE

Assermenté pardevant

moi à Montréal ce

23 Novembre 1837.

R. HART, J. P.

Copie d'un acte trouvé aux Archives  
provinciales, Musée des Champs de  
Bataille, à Québec.

#### ANNEXE E

Mandat d'arrestation

PEACE OFFICE

Province of Lower Canada

District of Montreal

PIERRE E LECLERC, Esquire, one  
of the Justices of our Sovereign La-  
dy the Queen, assigned to keep the  
Peace within the said District:

To the High Constable, all other  
Constables, Peace Officers and others,  
the Minister of our said Lady the  
Queen, within the said District and to  
every of them. GREETING :

WHEREAS, Charles Vidal, of St  
Hyacinthe and District aforesaid labour-  
ers stands charged upon Oath with the  
Crime of High Treason.

THESE ARE THEREFORE to au-  
thorize and command you, or any of  
you, in Her Majesty's name, forthwith  
to apprehend and bring before me, the  
body of the said Charles Vidal to an-  
swer to the said charge, and to be  
further dealt with according to law,  
Herein fail you not.

GIVEN under my Hand and Seal at  
Montreal, this Sixth day of December  
in the first year of Her Majesty's  
Reign.

P. E. LECLERC, J. P.

Copie d'un acte trouvé aux Ar-  
chives provinciales, Musée des Champs de  
Bataille, à Québec.

#### ANNEXE F

Examen de Charles Vidal

District de Montréal

L'Examen Volontaire de Charles Vi-  
dal, commercant, de la Paroisse de St  
Hyacinthe, dit et déclare ce qui suit.  
Je suis âgé de quarante deux ans. Je  
suis Veuf et ai trois Enfants. Je sais  
lire et écrire. J'ai été pris à St Hyac-  
inthe le cinq de Décembre dernier  
m'étant livré au Député Sheriff qui  
accompagnait les troupes.

J'ai assisté à l'Assemblée de St Char-  
les tenue le 23 octobre dernier par  
Hasard. J'y suis resté jusqu'au mo-  
ment ou j'entendis le Dr Cote dire  
"que ce n'était plus le temps d'en-

● Lire la suite en page 15

# MARY LISMORE

Michaël ou Mick Lismore, maçon de son métier, avait toujours montré peu de goût pour le mariage. Cependant, jeune, frais, beau, gaillard, il ne manquait ni de danseuses ni d'oeillades à la foire de Cork, à la croix de Saint-Kieran et aux fêtes des saints patrons de l'Irlande, qui, encore aujourd'hui, au milieu d'une misère croissante, font briller des rayons de joie et d'oubli de la chaussée des Géants au cap Clear.

— « Eh! pourquoi se marierait-il le jeune gars? disaient ses camarades de la trueller. A quoi bon se charger d'une femme à nourrir, pour qu'elle vous querelle et s'empare de votre saint-frusquin sous prétexte de ménager? A quoi vous servent un tas d'enfants criards qui ne vous laissent pas dormir tout votre soul durant la semaine, et boire à votre soif le lundi? Ces raisonnements, et beaucoup d'autres de même force, étaient à la portée de Michaël, qui en fit son profit, et conserva son indépendance.

Ici-bas cependant, comme le disent les bonnes femmes, il nous faut le devoir pour lester le vaisseau, les rêves pour gonfler les voiles; Michaël se passa de l'un, et la pipe et la bouteille lui fournirent les autres en abondance. Il alla si vite que bientôt le vermillon de la santé qui colorait son visage vint se concentrer sur un nez plus proéminent à mesure que les joues se creusaient davantage; ses cheveux, de plus en plus rares, grisonnèrent, son dos se voûta; comme le matelot, habitué au tangage et au roulis, cancéla jusque sur la terre ferme, le maçon, avant même d'avoir bu son coup du matin, sentait flageoler sous lui ses jambes grêles. Bref, avant le temps, et sans avoir eu les charges et les soucis du père de famille, Michaël Lismore en obtint le titre, et ne fut plus connu, aux environs de Cork et tout le long des bords de la Lee, que sous le nom du Père Mick.

Il semblait destiné à mourir comme il avait vécu, recueillant assez de dictions, d'axiomes, de refrains de chansons à boire, pour justifier, préconiser même son genre de vie, et mettre sa conscience en repos. Il ne faisait de mal à personne, de bien non plus; il ne demandait rien à qui que ce fût, ni ne donnait quoi que ce soit; il ne craignait ni Dieu ni diable, n'avait à faire ni au curé ni au juge de paix. Et n'était-il pas libre, au bout du compte, de boire ce qu'il gagnait, le brave homme? Si sa souquenille était mal raccommodée, ses culottes mal attachées, si son bonnet souillé de boue eût fait honte à un mendiant, de quoi se mélaît le monde? priait-il les gens de le regarder?

Les plus grands philosophes reviennent parfois de leurs principes; ne vous étonnez donc point s'il en fut ainsi de Lismore. Bon compagnon, ouvrier intelligent, le whiskey n'avait pas tellement altéré ses facultés qu'il en fût venu à manquer d'ouvrage. D'ailleurs, comme il le disait, il avait de la chance. Il plaisait aux entrepreneurs, parce qu'en véritable Irlandais il trouvait toujours le mot pour rire, et que son activité et sa robuste constitution résistaient aux excès dont son visage et sa taille portaient les marques; mais tout s'use à la fin, et un jour, par une belle matinée de printemps, lorsqu'après une nuit d'angoisse, Michaël voulut se lever pour recourir à sa médecine ordinaire, le whiskey, les forces lui manquèrent; tremblant de fièvre, et poussant des gémissements inarticulés, il retomba.

Arrivé, la veille, avec une escouade d'ouvriers pour les réparations d'un château qui changeait de propriétaire, et qu'il s'agissait d'abattre et de relever, le Père Mick, dans le but de chasser le brouillard dehors, avait trop abusé de sa boisson favorite; la journée finie, il n'eut pas la force de suivre la bande de camarades qui se rendait au bourg voisin. Lâché en arrière, sans trop savoir ce qu'il faisait, il dévia de sa route, tourna, en côtoyant une haie, dans le sentier qu'elle bordait, en suivit la pente, puis profitant d'une large trouée, alla s'enterrer sous des tas de foin qui séchaient ou fermentaient dans le champ mal clos dont il avait fait le tour.

Il aurait pu languir là de longues heures, y mourir peut-être sans se

cours; car le propriétaire du sol remettait ses intérêts à un agent, qui comptait sur le fermier, qui s'en fiait sur un valet, qui s'en reposait sur quelque autre, sur le hasard ou sur les fées, pour retourner les foin. Heureusement qu'une paysanne des environs se trouva attirée de ce côté. Peggy Ryan, qui devait à sa laideur le sobriquet de la Tête-Carrée (de fait elle paraissait aillée à coups de serpe, plutôt que formée des mains de cette gracieuse nature qui se plaît à arrondir les contours), Peggy, de bruyère en bruyère, avait suivi jusqu'à la haie sa vache, qu'elle appelait Jacqueline en souvenir d'une soeur, à elle, morte en bas âge. Aussi tutee que pourrait l'être un chrétien, la Jacqueline savait que partout où passe l'eau elle suinte, que partout où il y a eu moisson ou fenaison on trouve l'herbe ou le grain; elle avait donc suivi les sentiers parcourus par les faucheurs et par leurs brouettes, comme si on les lui eût enseignés à l'avance. Or, je vous le demande, où serait allée la Tête-Carrée sinon où la conduisait la compagnie de sa vie, sa génisse, qu'elle avait achetée du produit de toutes ses épargnes, et qui maintenant la nourrissait du produit de son lait?

nie de linge et sa bénédiction, se trouva seule et toute désorientée. Personne pour la gronder le matin, personne à soigner en rentrant de sa journée aux champs, rien à aimer enfin. C'était triste. La pauvre solitaire travailla tant et si bien, épargna si courageusement, se refusant toutes choses, qu'elle amassa de quoi acheter une belle petite génisse sur laquelle se concentrèrent dès lors toutes ses pensées, ses soucis, ses plaisirs, ses plus chères affections. Semblable à la femme de l'antiquité qui, portant sur ses épaules le même veau tous les jours, avait vu ses forces se proportionner à la charge croissante, et finissait par porter un taureau, la Tête-Carrée aurait pu, je crois, soulever au besoin l'énorme et lourde vache qu'elle avait jadis rapportée toute petite d'une foire à huit milles de sa chaumière. Certes ce fut un jour glorieux (dont sa mémoire peu encombrée gardait le souvenir de ses deux chambres, la gentille bestiole, sans que les pieds de la tremblante génisse se fussent heurtés aux cailloux du chemin, sans que les fanges des tourbières et des marécages eussent éclaboussé le poil soyeux et reluisant que sa nouvelle maîtresse avait tout d'abord lavé et essuyé.

vétérinaire de la commune. Enfin le maçon, sauvé par son affectueuse garde-malade, crut devoir la récompenser en l'épousant, et en la chargeant du poids des jours qu'elle lui avait conservés.

Unique fruit de cette union tardive, Mary naquit pour la consolation de sa pauvre mère. En effet, les habitudes de Lismore et non ses forces étaient revenues; et ne retrouvant plus la joie au fond du verre, il y puisait la colère et la mauvaise humeur. Quoique sa femme, toute disgraciée qu'elle était, parût plus jeune que lui, car le temps et le travail usent moins que l'impertinence, bientôt il lui reprocha son âge, puis sa laideur, puis ses infirmités. Apprendre à supporter, c'est apprendre à vivre, et la Tête-Carrée, toute simple et ignorante qu'elle était, avait fait un laborieux apprentissage de cette difficile science. Elle mourut du côté de la menace l'œil qui ne voyait pas, du côté de l'injure l'oreille qui n'entendait point.

Heureuse créature! son sort lui eût été digne d'envie, lorsqu'elle eût un objet de plus à protéger, à soigner, à pourvoir. Sa petite Mary était si gentille, si mignonne! aucune de ses grâces naïves, aucun de ses sourires enchanteurs, n'était perdu pour sa mère. Quel plaisir, lorsque l'enfant put marcher, de la voir trotter, de ci, de là, tout à l'entour de soi! de sentir sa petite main accrochée au manteau, au tablier! d'entendre les premiers gazouillements de sa voix argentine; celle à qui jamais on n'avait adressé un mot flatteur, un sourire d'approbation, recevait les plus doux regards de ces beaux yeux humides où l'intelligence et le sentiment se développaient si vite; les plus doux baisers de cette petite bouche fraîche comme une cerise; les caressantes étreintes de ces petits bras potelés étaient pour elle seule! Car Mary avait vu sa mère travailler, supporter, aimer, elle avait vu son père fumer, s'enivrer et jurer.

Il va sans dire que jamais Peggy ne put consentir à laisser les mains délicates et rosées de sa chérie s'enlancer à de grossiers travaux. Elle se réserve tous; elle se multipliait pour vaquer à tout. L'amour maternel et ses joies renouvelant ses forces, elle ne sentait pas plus la fatigue qui usait sa vie qu'elle n'entendait les injures du père Mick, qu'elle ne souffrait des coups qui leur succédaient quelquefois. Toujours prête à aider aux lessives du château, à faire les ouvrages de la ferme, à faucher les foin, à les botteler, à les rentrer, à couper le bétail, à le vanner, n'étant jamais lasse de sarcler, de biner, de bêcher, elle accompagnait encore son mari dans les rudes corvées d'hiver, pour aider aux travaux de terrassement et d'entretien des routes, lorsque, dans un de ses bons jours, le père Mick consentait à manier la pioche, le pic ou la trueller.

« Le pauvre homme n'a pas de défense », disait la Tête-Carrée en se forçant d'arracher son mari à l'entraînement de ses compagnons de bottellerie; c'était la plainte la plus énergique qu'elle eût jamais faite du père Mick.

L'aveugle tendresse de la Tête-Carrée pour Mary aurait pu changer l'aimable et caressante enfant en une jeune fille égoïste et coquette; on a vu plus d'une fois de ces métamorphoses. Mais, à la beauté de jeunesse dont son père n'avait gardé que le souvenir, Mary joignait la bonté, la simplicité de coeur que le temps et l'usage n'avaient fait qu'accroître chez sa mère. L'exemple de cette vie laborieuse et résignée était un enseignement de toutes les heures, une exhortation éloquente et continue. Bientôt les soins de la laiterie furent trop peu pour l'activité de la jeune fille; elle chercha les moyens de se rendre utile, les trouva, et devint la tailleurse, la lingère du canton. Les ravissements de sa mère à chaque effort nouveau, à chaque nouvelle preuve d'adresse, furent pour elle un encouragement suffisant.

Mary cousait donc, du matin au soir, sans qu'aucune distraction égayât le monotone emploi de ses heures. Mais plus le travail devenait facile à ses adroites mains, moins il donnait d'oc-



Déjà sur le déclin, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant de celles qui n'ont eu jamais d'aurore, la Tête-Carrée n'avait pu trouver un mari. Ce n'est pas qu'elle ne fût laborieuse, honnête, sobre, saine, robuste, et oonne à en être bête comme on disait dans le pays; mais elle passait à juste titre pour la plus laide fille à trois milles à la ronde. Complètement défigurée par la petite vérole, bien qu'elle conservât précieusement son certificat de vaccine, elle était borgne d'un oeil, sourde d'une oreille, et la grimace qu'elle exécutait lorsqu'elle voulait rire était devenue proverbiale: — vas-tu pas rire comme la Tête-Carrée! dissuadant les mères à l'enfant qui écarquillait les yeux, ouvrait une large bouche, et, pantelant, s'appretait à crier à plein gosier dès qu'il aurait rassemblé à cet effet ses forces et son souffle. Pour comble de malheur, la laide créature était orpheline et pauvre. Elevée par une vieille tante dévote, active, probe, mais sèche et impérieuse, et qui, comme moyen d'éducation, n'épargnait pas les tapes, la Tête-Carrée, lorsque sa parente lui laissa en mourant une petite chaumière, une armoire assez gar-

Là, ne bouge de là, mignonne! ôit la Tête-Carrée lorsque, sa bonne oreille se trouvant favorablement placée, elle crut entendre appeler derrière la haie.

Comme encourageant à l'obéissance, elle s'empressa de placer devant la vache une bonne brassée d'herbe recueillie à la hâte le long de la venelle et aux épines des églantiers qui la bordaient; puis, elle pénétra dans la prairie, par la brèche qui avait donné passage à l'ivrogne.

L'état où elle trouva Lismore émut profondément l'excellente fille. Ses facultés si bornées, sa pauvre intelligence, ses rares forces corporelles, et son aveugle activité, tout se doubla, tout se multiplia en elle, sous l'influence de son charitable coeur. Le seul lit de sa hutte fut pour Mick; elle ne se coucha plus, elle, lorsqu'elle pouvait épargner une heure de repos, que sur la litière de sa vache. Maintenant elle veillait toute la nuit après avoir travaillé le jour; il ne fallait pas que rien manquât à son malade, Jacqueline même était négligée; pour tant son lait, et les soins assidus de la Tête-Carrée, firent plus pour le rétablissement de Lismore que les nonchalants avis du



# Le Placement de la Jeunesse

Je remercie la Société St-Jean-Baptiste de l'occasion qu'elle me donne d'exposer les grandes lignes d'un important problème de notre vie économique, celui du placement de la jeunesse. Durant les quinze ans que j'ai enseigné à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, cette question m'a captivé et c'est avec plaisir que j'ai avisé cette jeunesse étudiante, au moment où elle se lance dans les affaires. Aujourd'hui que j'ai des enfants adolescents, pour ne pas dire adultes, c'est avec amour que je fais le même travail et cet amour je l'étends à la jeunesse de mon pays, à celle de ma province natale en particulier. Les parents revivent dans leurs enfants, leurs propres soucis d'il y a vingt ans ou trente ans, car il faut reconnaître que la nature humaine ne change pas, même si le progrès l'entoure d'outils nouveaux. Lorsque vous m'avez invité à venir vous parler, je vous ai laissé le choix de deux ou trois sujets. Vous n'avez pas estimé ma position à Ottawa trop délicate à certains égards pour traiter du présent sujet. Je suis heureux de pouvoir contribuer, grâce aux expériences amassées dans l'exercice de mes fonctions, au bien commun de chaque partie ou classe du pays. Il appartient à toutes les bonnes volontés d'exposer les problèmes, tels qu'ils les voient, de chercher des solutions en vue de permettre aux autorités d'appliquer les remèdes qui s'imposent. Il faut que la jeunesse prenne conscience qu'elle n'est pas laissée seule à elle-même et que vieux comme jeunes nous travaillons tous ensemble, au fédéral, au provincial, au municipal, vers un but commun. Si l'harmonie n'est pas toujours heureuse, veuillez croire qu'en bon fils du Québec je ferai tous les efforts possibles pour consacrer la formule de l'union dans la diversité. J'ai confiance que la mise en commun des qualités propres à chacune des deux grandes races de notre nation solutionnera efficacement les problèmes de l'économie canadienne.

La simple énonciation du problème du placement de la jeunesse nous en donne toute l'importance. On pourrait le poser comme étant celui de l'orientation, de la préparation et de l'intégration de notre jeunesse dans l'activité productive de la nation, afin que cette activité apporte le maximum de rendement au pays, en même temps que le maximum de satisfaction personnelle aux individus.

Ainsi posé, le problème se présente à nous sous un double aspect: tout d'abord, sous un aspect humain et psychologique, puisqu'il s'agit du bien-être et même du bonheur de l'homme, et ensuite, sous un aspect économique, puisqu'il s'agit de la préparation des énergies productrices.

Le premier aspect du problème ne semble pas beaucoup frapper certaines gens qui croient que le jeune homme sorte de ses études et se mette au travail de sa vie sans crise et sans trouble, comme le temps qui passe d'une année à une autre selon son facile écoulement. Mais la réalité est tout autre: en effet, sauf pour de rares exceptions, l'entrée de la jeunesse dans le monde du travail est une des périodes les plus critiques, car tout le succès de l'existence dépend du choix d'une carrière qui soit adaptée à la formation et à la personnalité du jeune individu.

Considéré sous son second aspect, j'ai dit que le problème en était un de préparation des énergies productrices. Et ici, j'envisage la production dans le sens le plus large du mot, production individuelle autant que communale, et production intellectuelle autant que matérielle. Dans cet ordre pratique, il est clair que le placement proprement dit, ou si l'on veut, la direction immédiate du travail de nos adolescents, ne peut s'opérer qu'après leur sortie de l'école, après qu'ils ont puisé dans celle-ci aussi bien que dans leur famille, la base qui leur permettra plus tard de se tailler une place au soleil; place qui sera d'autant meilleure que nos jeunes auront été dirigés suivant leurs goûts, leurs aptitudes, leurs talents, leur édu-

Texte de la causerie donnée, le 17 octobre dernier, au déjeuner hebdomadaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'hôtel Victoria, par M. Louis-J. Trotter, d'Ottawa, président de la Commission d'Assurance-chômage

cation, en un mot, suivant leur personnalité.

Ainsi, pour résumer la chose, on peut ramener à trois phases successives, le problème du placement de la jeunesse: d'abord, une phase éloignée, celle de la préparation scolaire et de l'orientation professionnelle; ensuite, une deuxième phase, celle de la préparation spécialisée et de l'entraînement professionnel; et enfin, une troisième phase, celle de l'accès au marché du travail ou de l'exercice initial de la profession ou du métier.



Des esprits autorisés étudient depuis longtemps nos programmes d'enseignement. Des réformes sont suggérées de temps à autre par des individus ou des groupes. Récemment, encore, la jeunesse de tout le pays a été invitée à soumettre ses idées sur des principaux sujets qui peuvent l'intéresser dans l'après-guerre, à savoir religion, éducation, loisirs, placement, etc.... Ayant travaillé moi-même à la rédaction du rapport du placement, avec plusieurs autres membres d'un comité, avec l'intention de faire respecter les droits et prérogatives de chaque région ou groupement, je tiendrais à dire que s'il ne donne pas à tous une égale satisfaction, il ne faudrait pas en attribuer la responsabilité, comme le mérite d'ailleurs, à l'un plutôt qu'à l'autre des membres du comité, puisqu'il s'est agi d'une oeuvre collective. Dans ce concert de travaux et d'opinions, me permettez-vous de faire quelques constatations préliminaires de la plus haute importance, notamment au sujet du milieu ethnique et géographique.

L'usage des statistiques est toujours dangereux; même lorsqu'elles sont officielles, elles peuvent être interprétées de manière différente selon la cause que l'on représente. Il serait tout de même absurde de prétendre que la minorité française du Canada contrôle la majorité des capitaux qui y sont investis dans des entreprises commerciales, industrielles ou financières, tant par des canadiens de l'une ou l'autre origine que par des capitalistes étrangers. La même remarque s'applique, je crois, à la province de Québec. Il s'ensuit que la population française du Québec trouve son emploi, pour une part chez l'employeur de sa langue, et pour une plus grande part chez l'employeur de langue anglaise.

Autre constatation. Canadiens d'une origine ou d'une autre, nous opérons sur le continent nord-américain comprenant plus de 150,000,000 d'habitants, dont au moins 25 millions sont latins, soit un sur six, approximativement. Vous voyez pourquoi nos grands voisins du sud sont pris d'engouement pour l'étude de l'espagnol.

Autre observation. Savez-vous que, et je parle d'expérience, elles ne sont pas si rares que cela les entreprises appartenant à des Québécois dont les opérations, en dehors du Québec ou même du Canada, sont notablement étendues.

Je pourrais allonger ce tableau sans en changer substantiellement l'aspect. L'objectivité de sa présentation, mettant en lumière l'entremêlement inévitable des langues sur le terrain de l'emploi et du commerce devrait faire comprendre à tous les employeurs que des proverbes comme "on tient plus à sa peau qu'à sa chemise" ou "blood is thicker than water" sont peu ou pas de mise dans le monde actuel et que tant dans l'entreprise privée que publique, l'esprit de loyauté et de fraternité de la société en nom collectif (partnership) doit prévaloir. Il faut donc bannir toute idée de domination de l'employé par l'employeur, ou vice versa, comme tout contrôle ou manoeuvre

des positions par un groupe au détriment d'un autre.

Dans ce milieu économique, nos compatriotes canadiens-français sont-ils en mesure d'accomplir leur tâche pratique ?

Je n'avance rien de nouveau en admettant que dans le passé, l'on a formé trop de collets blancs, teneurs de livres, commis de magasins; le résultat net en a été une pénurie de techniciens, tant dans l'industrie que sur la terre. Le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre; mais j'entendais faire la même observation à Toronto récemment par des autorités en éducation de la province sœur. Sommes-nous prêts à admettre également que, dans le passé, tant au sein des familles qu'au sein des maisons d'enseignement, l'on a négligé de développer l'esprit d'initiative, d'entreprise à son compte, le goût ou risque et la formation du caractère.



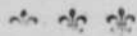
La responsabilité de cette situation retombe-t-elle sur nos seuls éducateurs, tant laïques que religieux ?

Bien loin de moi la pensée de répondre dans l'affirmative. Trop de personnes chuchotent dans l'intimité des commentaires, pour ne pas dire des accusations de salon, qu'ils n'auraient pas le courage de communiquer aux intéressés. Beaucoup de mécontents rejettent sur d'autres les causes de leur faillite alors qu'ils devraient commencer par se blâmer eux-mêmes. Il ne faut pas ignorer que notre clergé, presque seul et sans ressources, a monté de toutes pièces après la cession de la Nouvelle-France, l'enseignement à tous ses niveaux, et à ce titre il a droit à nos hommages les plus reconnaissants. Et si je veux m'aventurer à traiter de l'éducation dans le placement de la jeunesse, c'est en vue d'apporter l'expérience pratique de ma génération, expérience que la plupart de nos éducateurs n'ont pas pu avoir. A mon avis, le problème du placement des jeunes en est un d'éducation, mais d'éducation conforme au milieu et au progrès, et comme tel, il exige la plus étroite collaboration entre les éducateurs et les gens de la pratique. Je n'ai probablement pas inventé la formule suivante, à savoir qu'il y a plus de différence entre mon fils et moi-même qu'entre mon père et moi-même. Et cette différence devrait souligner l'importance des besoins de la jeunesse de telle sorte, que tout en retenant les leçons de notre passé, dont nos éducateurs sont les principaux dépositaires, il nous faille tenir compte du présent et de l'avenir dans lequel nos jeunes doivent vivre. Il faut que notre jeunesse soit prête pour sa lutte à elle dans le milieu social dont je vous ai brossé le tableau réaliste, tout à l'heure, et non dans quelque autre milieu idéal et chimérique. Que nos programmes soient donc modernisés selon le rythme de cette évolution. Que la base de notre enseignement académique soit française et classique (même dans le commerce et les sciences) d'accord ! Que la base de notre enseignement technique et universitaire soit française, encore nous nous entendons ! Je crois que ce serait une grave erreur d'éduquer des latins en dehors du monde qui les a façonnés depuis plusieurs siècles, monde d'ailleurs qui fait l'envie de ceux qui estiment notre culture. Mais il y a un fait brutal qui n'échappe ni aux yeux de personnages éminents de notre clergé, ni à ceux de laïques influents, c'est la nécessité de mettre cette partie de notre population française du Québec et du Canada qui doit vivre en contact immédiat et direct avec une population de langue anglaise dans une position où elle pourra concourir aussi avantageusement que possible. Le reproche que

l'employeur de langue anglaise fait à ceux qui ne sont pas de sa langue c'est de ne pas avoir la même compétence que lui ou la compétence qu'il exige. J'ai causé de cette chose avec plusieurs de mes amis anglo-canadiens ou américains. Je suis porté à croire qu'il n'est pas impossible de remanier nos programmes de façon à faire disparaître en très grande partie, sinon en totalité, ces déficiences dans la compétence pratique, à la fois académique et technique, de nos travailleurs intellectuels et manuels. Si, une fois ce pas accompli, il n'y a pas d'amélioration, il faudra voir s'il n'existe pas alors d'autres aspects qui pourront faire en temps et lieu l'objet d'une étude particulière. Je me plais à constater, dans le domaine de l'éducation, des initiatives et des renouveau heureux, tels au point de vue orientation professionnelle, les Écoles de Montréal, celles de Québec, des Trois-Rivières, sous l'habile direction de M. l'abbé Ethier; au point de vue relations industrielles, celle du révérend Père Bouvier, enfin au point de vue social et économique, la faculté de son distingué doyen, le révérend Père Lévesque, lesquels semblent, chacun dans sa sphère avoir une formule que plus d'un jugera osée, mais qui me paraissent suivre le sens des espérances que je formule.

Je crois avoir élaboré suffisamment sur ce problème d'équivalence de compétence en matière académique et technique. Je voudrais vous présenter à ce point une ébauche de programme d'éducation professionnelle, laquelle a été définie comme une série d'expériences organisées et contrôlées en vue de préparer une personne pour le travail. Cette éducation professionnelle pourrait se commencer 1) durant l'avant-dernière année des études primaires pour donner à l'enfant l'occasion de connaître les exigences requises dans la plupart des métiers ou professions; 2) pour se continuer en dernière année pour les élèves montrant une aptitude et un goût particuliers par quelques travaux additionnels à leur portée; 3) pour enfin se compléter dans des écoles techniques d'arts et métiers ou autres écoles professionnelles, une fois les études élémentaires et supérieures terminées. J'insisterais pour qu'à ces différents stades, la culture des "vertus professionnelles" soit l'objet d'une attention particulière: honnêteté, patience, initiative, courage, endurance, goût du travail fini et accompli, et à bas pour toujours cette complaisance légendaire dans la demi-mesure.

Une fois notre jeunesse bien instruite, bien formée et bien préparée en vue de la tâche qu'elle aura à remplir dans le monde du travail, dans quelle branche va-t-elle se lancer ?



J'examinais récemment un graphique de l'emploi depuis 1891 jusqu'en 1941, date du dernier recensement. L'on y fait trois constatations intéressantes:

1.— De 1891 à 1941 le pourcentage de la population totale employée dans l'agriculture est tombée de 45 p.c. à 27 p.c.

Avec 18 p.c. de moins de gens employés dans cette profession, l'on nourrit aujourd'hui proportionnellement et intrinsèquement beaucoup plus de monde. Il est donc peu probable que le surplus de notre jeunesse puisse trouver là de l'emploi lucratif en notable quantité.

Plusieurs économistes favorisent la résidence à la campagne sur les lots produisant des commodités nécessaires à la subsistance, de citoyens employés dans les villes. Je crois que la formule serait plutôt vers l'abaissement de l'âge de retraite, disons de 65 à 60 ans, et de l'établissement de la "campagne" sur des lots du même genre de gens retirant une pension.

2.— Sur le même espace de temps, l'emploi dans les communications, le commerce et la finance, le service clérical, en un mot ce qui semble être la distribution, a passer de 22 p.c. à 41 p.c. soit une augmentation de 19 p.c. qui correspond presque chiffre pour chiffre

• Lire la suite en page 11

Dimanche, 4 novembre 1945

# Réflexions

chrétiennes  
pour tous les  
jours de l'année.

4 novembre. — Sur la manière dont meurent certains impies.

Je crois qu'il y a eu, comme on l'a écrit, certains impies qui sont morts en riant; mais si j'avais été témoin de ces prétendus ris, j'aurais observé aisément que c'étaient les derniers efforts de la vanité, et qu'il y avait là plus d'envie de se faire remarquer, que ce témoignage de la joie. Ces hommes téméraires voulaient jouer leurs personnages jusqu'à la fin, et cette malheureuse résolution faisait qu'ils dissimulaient le trouble intérieur de leur âme. Il serait utile, comme on l'a écrit fort justement, de tenir un état de la manière dont meurent les impies; on verrait que la plupart d'entre eux, sans en exempter les prétendus rieurs, étaient des gens très peu assurés de leur destinée future, très peu contents d'eux-mêmes, et qui démentaient malgré eux le stoïcisme dont ils tâchaient de se parer.

(Le Père BERTHIER,  
sur le Ps. CXVIII.)

5 novembre. — Comme Dieu punit dès ce monde les implacables ennemis du christianisme.

Au lieu que les autres tyrans n'étaient pas chrétiens à l'Eglise, qu'en lui donnant des martyrs; les inventions diaboliques de Burgondone firent de son vivant grand nombre d'apostats; et continuées après sa mort, elles entraînent enfin l'entière désolation de cette incomparable cité. Au sortir d'une conférence où il avait pris des mesures avec les prêtres de Ximo, pour y exterminer le christianisme, il fut atteint, comme autrefois l'impie Antiochus, d'une fièvre violente qui lui consumait les entrailles, et qui se convertit bientôt en une sorte de rage. C'était quelque chose d'effroyable que les convulsions qui l'agitaient, l'écome qui lui sortait de la bouche, ses cris, ses hurlements, et les instances qu'il faisait pour qu'on éloignât un diable, qui, disait-il, était armé d'une faux dont il le menaçait sans cesse. Il fit oublier dans toute la capitale que ceux qui auraient de bons remèdes contre la fièvre, eussent à les lui apporter. On lui en remit plus de vingt qu'il mêla tous ensemble, et il les avala dans sa frénésie; à peine eut-il pris de ce malheureux mélange, que toutes les dents lui tombèrent. Il eut un si grand feu dans son corps, que son sang paraissait bouillir dans ses veines, et la moëlle dans ses os. On le conduisit aux eaux d'Abama, qui ont son pied du mont Ungen, et qu'on employait communément dans les maladies désespérées. C'était là que la divine justice attendait sa victime pour tourner contre le tyran les instruments de sa tyrannie. La veine d'eau qui forme le bain d'Abama, sans être tout-à-fait bouillante, n'est toutefois supportable qu'autant qu'on l'a tempérée. Burgondone, qui trouvait le bain froid en comparaison des feux intérieurs qui le dévotaient, ne voulut pas qu'on y mêlât de l'eau froide; mais à peine y fut-il, que tout son corps parut comme un char brûlant et s'en alla par lambeaux. Les convulsions et les hurlements recommencèrent plus affreux que jamais; et peu à peu il expira, laissant tout le monde pénétré d'horreur.

(BERAULT, Hist. de l'Egl.,  
tom. XX, p. 413.)

6 novembre. — Le cruel Jacques Sourie, persécuteur et fameux pirate.

Sourie défendit de tuer personne jusqu'à ce qu'il eût pris connaissance exacte de tous ceux qui restaient en vie. Alors il fit grâce aux soldats, qui n'étaient plus que quinze, ainsi qu'aux matelots et aux passagers ordinaires.

Pour ce qui est des Jésuites, criait-il à ces gens, qui n'attendent qu'en frémissant de rage, tuez, massacrez ces abominables papistes, qui ne vont au Brésil que pour y rétablir le règne de l'Anté-Christ; à l'instant il courut au père Auvédo, entouré de neuf missionnaires, qui s'étaient employés avec lui au soulagement de l'équipage; les deux autres avaient été blessés dangereusement, et

## Miettes de L'HISTOIRE

### LES CHEVALIERS A L'ECU VERT

Sous Charles VI, roi de France, les jeunes dames firent porter plainte de toutes parts au roi de ce qu'elles ne trouvaient plus de champions qui osassent hasarder leur vie pour elles et venger les affronts qui leur étaient faits; elles estimaient qu'un pareil délaissement était injurieux pour elles, et compromettant pour la chevalerie. Une telle plainte ne pouvait pas rester méprisée en France, surtout à cette époque de générosité; aussi motiva-t-elle la fondation d'une ligue.

Le maréchal de Boucicaut s'engagea, avec douze chevaliers, à prendre pour devise: l'Écu vert à la dame blanche. Le maréchal et ses douze compagnons promettaient de défendre, pendant cinq ans, à la pointe de l'épée et au péril de leur vie, les droits et l'honneur des jeunes dames.

Ils établirent ainsi leurs statuts; ils accepteraient tous les défis qui leur seraient faits, et si quelqu'un d'entre eux se trouvait empêché soit par maladie ou autrement, un autre chevalier devait le remplacer. Les lettres étaient signées par messires Charles d'Albret, cousin du roi; messire Boucicaut, maréchal de France, et son frère, François d'Aubricourt, Jean de Lignières, Jean de Chambrillac, Chastelbayard, Gaucourt, Jean de Châteaumorant, Jean Bectoz, de Bonnebut, de Colleville, de Torsy.

On dit que depuis ce moment les dames furent traitées avec toute la considération et tout le respect qui leur étaient dus.

transportés parmi la jeunesse. Il avait reçu lui-même quelques blessures, mais légères, ou jugées telles par cet apôtre magnanime. A la vue des furieux qui couraient sur lui, courage, mes frères, dit-il, en se tournant vers ses complices pour un Dieu, qui le premier a donné la sienne pour nous. Ensuite il se présenta, plein d'assurance, à ses bourreaux. Ils le reconnurent pour le chef de la troupe, et le choisirent pour la première victime de leur impiété. L'un d'eux s'approcha, lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui lui partagea le crâne et l'étendit à leurs pieds. Un fleuve de sang coule et fait horreur à l'assassin qui s'éloigne; mais quatre forcés se rapprochant et lui criblent le corps à coups de lances. Le martyr respirait encore, et recueillant le peu de forces qui lui restait, il s'écria: j'atteste les anges et les hommes que je meurs dans la foi de l'Eglise catholique et romaine; que je meurs avec joie pour une si belle cause. Tournant ensuite ses yeux presque éteints sur ses compagnons saisis de douleur: "Réjouissez-vous au contraire, mes chers enfants, leur dit-il d'une voix mourante, réjouissez-vous avec moi de ce qui fait mon bonheur; espérez une faveur semblable; je ne vous précède que de quelques moments; aujourd'hui, comme je l'attends de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans le ciel". Les Calvinistes étonnés d'abord et quelque temps interdits à la vue d'une si merveilleuse confiance, reprirent ensuite leur férocité; et se rejetant sur le moribond, ils entreprirent de lui arracher une image de la Sainte Vierge, tirée à Rome sur l'original de Sainte Marie Majeure, pour laquelle il avait une vénération particulière. On assure que tous leurs efforts n'y purent réussir, et qu'effrayés un moment, puis possédés de cette fureur qui succède aux remords étouffés, ils le précipitèrent encore vivant, dans les flots avec l'image qu'il tenait dans ses mains.

(BERAULT, Hist. de l'Egl.,  
tom. XIX, p. 319.)

7 novembre. — Peu de foi dans les hommes prétendus lettrés.

Je reviens toujours, Seigneur, dans ces réflexions sur les psaumes à notre peu de foi, comme à la source de tous nos égarements. Je reconnais avec un serrement de cœur que je ne puis exprimer qu'il y a moins de foi dans les hommes prétendus lettrés, que dans le simple peuple. Celui-ci n'oppose que son ignorance naturelle aux lumières de votre grâce, et ces divines lumières la dissipent, si j'ose le dire, sans effort et dès le premier rayon

● Lire la suite en page 15

## La crise de la FAMILLE

### La crise de stabilité

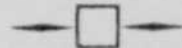
Il n'est plus jusqu'à la législation de la famille qui ne contribue à lui conférer ce caractère de dangereuse instabilité.

La famille jadis avait des attaches fermes, d'ordre matériel sans doute, mais qui ne contribuaient pas peu à lui donner de la cohésion et à en assurer la perpétuité. Familles rurales, fixées au sol qu'elles se transmettaient jalousement de génération en génération; familles ouvrières, au sein desquelles se perpétrait de père en fils la tradition du métier; vieilles bourgeoises qui donnaient au pays des lignées de magistrats intègres, de médecins dévoués, de commerçants, d'industriels; où les fils se faisaient un point d'honneur de conserver intacte la vieille réputation de probité dont s'aurait le nom qu'ils avaient hérité de leur père, et où les pères se préoccupaient d'avoir et de former eux-mêmes les fils ou les gendres qui soutiendraient le bon renom de la maison, hériteraient de la charge et continueraient l'œuvre des ancêtres.

La plupart de ces attaches ont été rompues. L'esprit d'individualisme a tout détruit. La fièvre de nouveauté, le désir passionné de s'élever au-dessus du niveau des siens, la nécessité de mettre en pièces à chaque génération l'héritage paternel, tout cela entraîne les enfants ou les oblige bien souvent à chercher leur voie en dehors de celle qu'avaient suivie les parents. Rien ne peut se transmettre des expériences faites dans une longue vie d'homme. Il n'y a plus de traditions, plus d'esprit de suite dans les entreprises. Les vertus professionnelles ne sont plus une partie de l'héritage. Les membres de la famille se disputent sans pitié les lambeaux d'une fortune ou d'une situation qu'ils détruisent, insouciant de tout l'éphémère de leur situation nouvelle. Des vertus élémentaires sont désapprises, qui sont pourtant indispensables. Les conditions de la continuité disparaissent.

Il y a plus grave cependant. Ebranlée sur ses bases, incertaine de l'avenir, menacée de dissolution, fondamentalement instable dans tous les sens du mot, la Famille cesse d'être féconde.

● Du Père COULET, dans l'Eglise et le problème de la Famille.



#### IL CEDE, LUI!

Deux autos se trouvent nez à nez dans une ruelle. Lequel des deux chauffeurs cédera le chemin à l'autre?

— Je ne recule jamais devant un imbécile, dit l'un.

— Moi, je le fais toujours, dit l'autre, en partant à reculons.

## Le savez-vous?

On trouvera les réponses  
en page 8

1— Que signifie l'expression latine: CASTIGAT RIDENDO MORES?

2— Connaissez-vous l'APTE-RYX?

3— Comment furent colonisées les ANTILLES?

4— Quel est le record du saut pour le cheval?

5— Peut-on dire: C'EST UNE PERSONNE CONSEQUENTE pour IMPORTANTE?

6— Citez plusieurs personnages célèbres du nom de CATHERINE?

## A travers les MOTS

### SYCOPHANTE

Sycophante, fourbe, fripon, dit le Dictionnaire. La Fontaine l'a employé dans le sens d'"hypocrite".

Guillot le sycophante approche doucement.  
(Le Loup devenu Berger).

Ce mot bizarre, à physionomie étrangère, écrit H. Lecadet, vient de deux mots grecs; Sykos (figue) et phaino (dévoiler). Ce terme sycophante signifie donc en réalité: qui dévoile les figures. Voici à quelle occasion il a été créé.

Pendant une disette les Athéniens avaient défendu l'exportation des figues, qui formaient avec les olives la principale nourriture des habitants de l'Attique. Afin d'empêcher que cette défense ne fut transgressée, une prime fut accordée à quiconque dénoncerait les coupables. L'appât du gain et peut-être aussi le désir d'une vengeance personnelle poussa un grand nombre d'individus à dénoncer des citoyens innocents. Le nombre des délateurs fut même si considérable que le mot de "sycophantes" devint synonyme de menteur, fourbe, dénonciateur. Du grec il passa en latin et du latin en français.

## VOCABULAIRE

des mots singuliers et pittoresques de l'histoire de France.

### LE CAHORSINS

Les Cahorsins étaient des prêteurs usuriers du treizième siècle. Suivant l'opinion la plus probable, ce nom leur venait de ce que des banquiers italiens établirent à Cahors la première banque que l'on eût vue en France; et dès lors, tous ceux qui, parmi les chrétiens, faisaient le métier de changeurs, de prêteurs et de banquiers, furent nommés cahorsins, coursins, corsins, etc; ils étaient encore plus après au gain que les juifs. Mathieu Paris nous a conservé la formule des billets que leur soulevaient les malheureux qui étaient forcés d'avoir recours à eux. "Si l'argent prêté n'est pas payé et rendu au terme et lieu convenus, nous permettons, y disent les débiteurs, et nous sommes tenus de donner et de rendre aux susdits marchands, ou à l'un d'eux, ou à un de leurs délégués, tous les deux mois, un marc par chaque quinzaine de marcs prêtés (ce qui faisait 80 pour cent d'intérêt); et, pour indemniser les dits marchands des dommages et des pertes qui pourraient en résulter pour eux... nous nous engageons à payer jusqu'à l'entière extinction de la dette les dépenses d'un marchand avec un cheval et un serviteur, etc." Ces infâmes usuriers soulevaient trop de haines pour qu'on ne prit pas contre eux les violentes mesures répressives. En 1268, saint Louis enjoignit à tous les baillis de son royaume de chasser les cahorsins dans l'espace de trois mois, délai accordé à leurs débiteurs pour payer le principal de leur dette sans les intérêts. Cette ordonnance fut renouvelée par Philippe-le-Hardi.

### UNE AUTRE VICTOIRE DE LA PENICILLINE

Le "Manchester Guardian", journal anglais, rapporte un autre grand succès dans l'emploi de la pénicilline contre la méningite influenzale. Les médecins du Royaume-Uni ont employé avec grand succès la drogue merveilleuse britannique dans la guérison d'un grand nombre de maladies, depuis l'anthrax, la pneumonie jusqu'à la gangrène et la diphtérie. Le germe de la méningite était jusqu'à maintenant considéré insensible à la pénicilline. Toutefois, aussitôt après avoir administré de la pénicilline à un enfant souffrant de cette maladie, les médecins ont constaté une réaction immédiate et l'enfant fut complètement guéri.

Vol. IX, No 44 (695) — 7

# Le savez-vous

Réponses aux questions posées en page 7

1—L'expression latine "Casti-  
tudo ridendo mores" signifie: "El-  
-le corrige les mœurs en riant".  
C'est la devise de la comédie, in-  
-aginée par le poète Santeul et  
-onnée à l'arlequin Dominique  
-sur qu'il la mit sur la toile de  
-son théâtre.

2—L'"aptéryx" est un genre  
-oiseaux, type de la famille des  
-ptérygides et propre à la région  
-néo-zélandaise, n'ayant que des  
-plumes d'ailes, des plumes  
-simples ressemblant à des soies,  
-sans de queue.

Les aptéryx sont de la taille  
-d'une poule, leur bec est long  
-comme celui des bécasses, et por-  
-tent les narines à son extrémité. Ils  
-ont des œufs énormes par  
-rapport à leur taille.

3—Découvertes par Christophe  
-Colomb dès 1492, les Antilles ont  
-été colonisées par les différents  
-peuples maritimes de l'Europe —  
-portugais exceptés — au XVIe  
-et au XVIIe siècle. Elles comp-  
-tent aujourd'hui, dans les Gran-  
-des Antilles, trois républiques offi-  
-ciellement indépendantes: celle  
-de Cuba dans l'île homonyme, et  
-celles de Haïti et Saint-Dominique  
-à Haïti. Les autres terres, gran-  
-des et petites, relèvent de Puis-  
-sances extérieures au monde an-  
-glo-saxon, à une seule exception près.  
-Porto-Rico et les anciennes An-  
-tilles danoises (Saint-Thomas, Ste-  
-phan et Sainte-Croix) relèvent  
-des États-Unis; la Jamaïque, les  
-Bahamas, Saint-Christophe, la  
-Dominique, Sainte-Lucie, la Bar-  
-bade, Tobago, la Trinité, sont an-  
-glaises. La France possède la  
-Guadeloupe et la Martinique; les  
-Îles-Bas, Saint-Eustache et Cu-  
-racao; enfin, le Vénézuéla quelques  
-îles des îles sous le vent, sans

grande importance.

4— C'est encore le Canada qui  
-détiennent ce record, depuis qu'en  
-1925, au concours hippique de  
-Vancouver, un cheval du nom de  
-Barra Lad fit un saut de 8 pieds  
-et 2 1-2 pouces de hauteur. Le  
-cheval était alors monté par le  
-fils de son propriétaire, un garçon  
-de seize ans.

— On ne peut pas dire: c'est  
-une personne conséquente pour  
-importante. L'origine de cette  
-faute vient sans doute d'une dé-  
-viation de la locution: de consé-  
-quence. Une affaire de consé-  
-quence est, proprement, une affai-  
-re qui doit avoir des suites, mais  
-on l'a employé peu à peu dans  
-le sens d'avoir de l'importance.  
-Puis ce sens dévié des choses a  
-été appliqué aux personnes.

6— Parmi les personnages cé-  
-lèbres du nom de Catherine, ce-  
-lons: sainte Catherine d'Alexan-  
-drie, martyre, et sainte Catherine  
-de Sienna; Catherine de France,  
-fille de Charles VI, et qui, veuve  
-de Henri V d'Angleterre, épousa  
-secrètement Owen Tudor, aïeul de  
-Henri VII, chef de la dynastie de  
-Tudor; Catherine d'Aragon, sœur  
-de Charles-Quint et femme de  
-Henri VIII d'Angleterre; Cathé-  
-rine de Médicis, reine régente de  
-France pendant la minorité des  
-enfants de Henri II, son époux;  
-Catherine de Portugal, fille de  
-Jean IV, épouse de Charles II  
-d'Angleterre, plus tard régente  
-dans sa patrie, où elle remporta  
-des victoires sur les armées es-  
-pagnoles; Catherine I de Russie,  
-qui, de simple paysanne livon-  
-nienne, devint l'épouse de Pierre-  
-le-Grand et régnait après lui; Ca-  
-therine II, aussi impératrice de  
-Russie, qui fut la mère de Paul I.

## ACCENT AIGU, ACCENT GRAVE

Maman cherche à expliquer à Su-  
-zette la différence qui existe entre  
-l'accent aigu et l'accent grave.  
— Alors, s'écrie Suzette, quand  
-grande sœur se plaint de douleurs  
-aiguës, c'est pas grave?

## DIEU FAIT TOUT

On a dit à Jeannette que Dieu  
-fait tout.  
Jeannette a cassé une assiette.  
Maman demande.  
— Qui l'a cassée?  
Jeannette, quatre ans, répond:  
— Maman, c'est le bon Dieu!

## DEFINITIONS

— Lucienne, qu'est-ce que c'est  
-que le poisson?  
— Madame, c'est la viande qu'on  
-mange les jours maigres.

## A propos de TIMBRES

### CHILI

On vient de recevoir le timbre  
-de 40 centavos, vert, pour commé-  
-morer le 450e anniversaire de la  
-découverte de l'Amérique, illus-  
-trant le phare que se propose d'é-  
-riger la république de Saint-Do-  
-mingue, en l'honneur de Christo-  
-phe Colomb.

### ESPAGNE

La "journée du timbre" en Es-  
-pagne, le 12 octobre, a été com-  
-mémorée par l'émission d'un tim-  
-bre de 10 pesetas, pour la maille  
-aérienne.

### VATICAN

Les autorités postales du Va-  
-tican viennent d'émettre des tim-  
-bres pour remboursement de frais  
-postaux: 5 centesimi, jaune; 20 c.,  
-gris; 80 c., rose; 1 lire, vert; 2 l.,  
-bleu clair, et 5 l. olive.

# Mots pour rire

## LOGIQUE ENFANTINE

— Dis, papa, elle est borgne, la  
-nuit?  
— Pourquoi?  
— J'ai entendu grand-mère dire:  
-"Je n'ai pu fermer l'œil de la nuit."

## POISSONS VOLANTS

Hélène, à son frère. — Lucien,  
-c'est vrai qu'il y a des poissons vo-  
-lants?  
— Mais oui.  
— Où les trouve-t-on?  
— Dans les jets d'eau, naturelle-  
-ment.

## LOGIQUE DU PETIT FRÈRE

Jacqueline est souffrante; ma-  
-man vient de lui prendre sa tem-  
-pérature.  
— Pourquoi secoues-tu le ther-  
-momètre, maman? demande le pe-  
-tit frère.  
— Pour le faire baisser.  
— Alors, pourquoi tu ne secoues  
-pas Jacqueline? Cela ferait baisser  
-sa fièvre.

## L'ARGUMENT DE CHARLOT

Charlot est insupportable. Sa  
-grande sœur ne cesse de le répri-  
-mander.  
— Enfin, laisse-moi tranquille,  
-fait Charlot impatienté. Tu n'es  
-tout de même pas mon ange gardien  
-pour t'occuper comme cela de tout  
-ce que je fais!

## HISTOIRE NATURELLE

— Qu'est-ce qu'un éléphant?  
L'élève Jeannot. — C'est un é-  
-norme boeuf gris qui a une queue  
-au bout du nez et des cornes dans  
-la bouche.

## LE SOUHAIT DE LULU

Lulu a très mal aux dents.  
— Ah! gémit-il, comme je sou-  
-drais être comme grand-père!  
— Pourquoi?  
— Parce que, quand il a mal  
-aux dents, il peut les enlever, lui,  
-au moins.

## C'ETAIT PLUS SIMPLE

Une maîtresse raconte l'histoire  
-d'Adam et d'Eve.  
— Mais, interrompit vivement  
-une petite fille, il aurait bien  
-mieux valu acheter deux sous de  
-pommes plutôt que de faire un pé-  
-ché.

## PRUDENCE

On présente à Bébé, au dessert,  
-une assiette de gâteaux. L'enfant  
-avance la main, hésite, puis se met  
-à fondre en larmes.  
— Pourquoi pleures-tu? deman-  
-de la maman.  
— Parce que tu vas me corriger,  
-quand j'aurai choisi le plus gros.

## COURS D'HISTOIRE

Le professeur. — Louis XIV se  
-fit construire à Versailles un su-  
-perbe château et s'entoura d'une  
-cour brillante.  
Suzanne, à sa voisine. — Tu sais,  
-j'y suis allée à Versailles; eh bien,  
-la cour ne brille pas du tout; elle est  
-même très mal pavée.

## MAUVAISE EXCUSE

Jeannette, écrivant à Suzanne,  
-termine sa lettre ainsi:  
— Excuse mes fautes d'ortho-  
-graphe, j'ai une très mauvaise plu-  
-me.

Walt Disney  
présente

## L'ONCLE REMUS



et ses  
contes de  
**JEAN  
LAPIN**



Jean Lapin a réussi à décider le vieux Frère Ours à prendre sa place dans le piège, en lui disant qu'il gagnera un dollar par minute pour faire peur aux corneilles.

OH! OH!



SOIXANTE-SEPT MILLIONS ET ONZE MILLE...

Excusez-moi!



Bonjour Compère Renard!... Comment font soixante-sept millions

Qu'est-ce que vous faites ici?



Je fais un dollar par...

Sortez de mon piège.



Je fais un dollar par minute, et vous...

Vous ne faites qu'une chose, me causer de l'embarras.



Hourrah!... Frère Ours ne le manquez pas...



Du calme, du calme, mes-sieurs!



Je l'ai! Laissez-le partir!



Jean Lapin, tu vas me payer cela tout de suite!



Hein! C'est vous!



Ainsi, Jean Lapin a pris ses jambes à son cou et se sauve sur la route où il disparaît bientôt dans un nuage de poussière.

Et ceci pour mon-  
-trer qu'il ne faut  
-pas vendre la peau  
-du lapin avant de  
-l'avoir tué.

# Jeux d'esprit

## DOUBLE ACROSTICHE

Remplir le tableau avec des mots signifiant:  
Liquor forte. — Pointu. — Crainte. — Signifie demi en grec, mais est employé dans beaucoup de mots français. — Terme de banque. — Semblable, comme dimension. — Jeux.

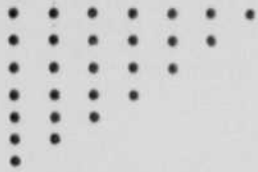


## ENIGME

Jadis, habitais seulement  
Chez de riches personnages;  
Aujourd'hui je loge également  
Chez les plus modestes ménages.  
Suivent les gens et les lieux.

Je suis plus ou moins élégante,  
Je garde en amie obligeante  
Et je soustrais à tous les yeux  
Les choses qui sont déposées  
Cnez moi, fût-ce des trésors...  
Mais je ne pourrais garder des  
[pensées].  
Quand je réfléchis, ce n'est qu'au  
[dehors].

## MOTS EN TRIANGLE



Où pend la cloche. — Rivière de Paris. — Frère du père ou de la mère. — Où l'on répare les bateaux. — Instrument agricole. — Préposition. — Consonne.

## LOGOPRIPHE

Cherchez simplement dans le nom de cette sorte de jupon, Bouffant et garni de balcines, Que portèrent des souveraines, Les mots que vous pourrez trouver Et qu'on peut ainsi désigner:

- Aliment; — oiseau; — conifère;
- Un synonyme de colère;
- Un célèbre compositeur;
- Titre qui fut très en honneur;
- Sorte de pomme fort petite Qui d'être bonne a le mérite;
- L'une qui sert au serrurier, Sûrement plus qu'au menuisier;
- D'un vêtement une partie;
- Plus nuisible; — fée ou génie. Dit-on, chez les Orientaux;
- Contester qu'on ait des tableaux;
- Ce saint ne naquit pas en France, Mais, vous le savez, à Florence.

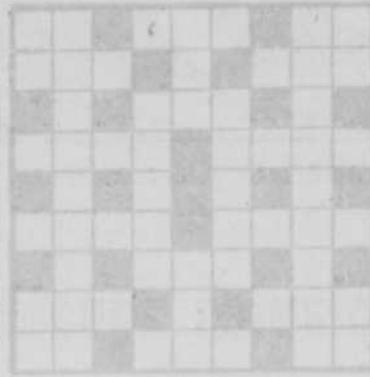
## DEBROUILLEZ

Voici un proverbe dans lequel deux lettres inutiles, toujours les mêmes, ont été intercalées, toujours dans le même ordre. Retirez ces deux lettres et lisez le proverbe:

LUNMBAUVLAISBARRLANG  
BEMELNTVBAUTLMIEBUX'QU  
UNBBONPLROCBES.

# Mots croisés

## Problème No 449 et solution du No 448



## HORIZONTALEMENT

1. Pour la brodeuse et la couturière. — Fils de Noé. — Possessif. 2. Qui tente une action avec courage et décision. — Petite pomme aux belles couleurs. 3. Coucheite moelleuse et douce où l'on se repose si bien! 4. Conduisit. — Il y a la blanche, la jaune, la noire, la rouge. 5. Entourre une belle propriété. — Ensemble de familles formant une société. 7. Le bon temps des vacances. 8. Ancienne monnaie française. — Un ornement dans la lingerie ou à une robe. 9. C'est à toi. — Quadrupède amusant. — Dans.

## VERTICALEMENT

1. Note de musique. — Sert à lier deux phrases. 2. Une des trois vertus théologales. 4. Arme offensive à long manche et à bout pointu. 5. Tête de la tige de blé. — Il est haut ou bas, mais toujours musical. 6. Marque ou empreinte de pas sur le sol. 8. Tout ce qui attire le regard et l'attention. 9. Au présent du verbe avoir. — Préfixe souvent négatif quand il est placé devant les mots.



## ENIGME

Livre.

## REBUS GRAPHIQUE

Ile — Nez — Scie — Pôle — Tronc — Sur — Latte — Eerre — Quine — Puits — Se — Trou — V — Un — Plus — Pôle — Tronc — Queue — Soie.

Il n'est si poltron sur la terre qui ne puisse trouver un plus poltron que soi.

## MOTS EN CARRE SYLLABIQUE

MER CU RE  
CU PI DON  
RE DON NER

## Solutions

### LES MOTS

Les trois mots qu'il fallait trouver sont: "Il va mourir".

### LE CHIFFRE

Il faut disposer les chiffres comme suit:

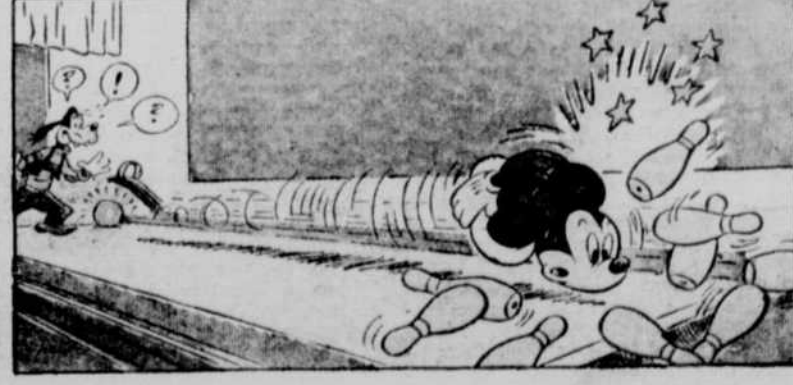
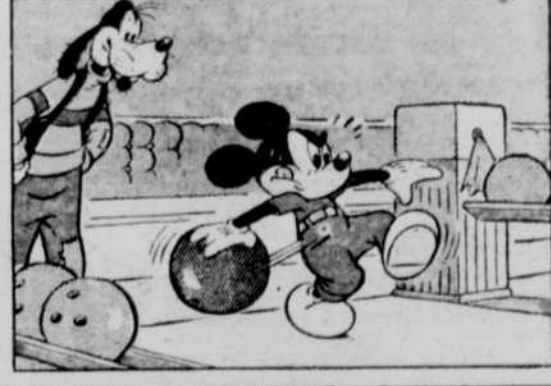
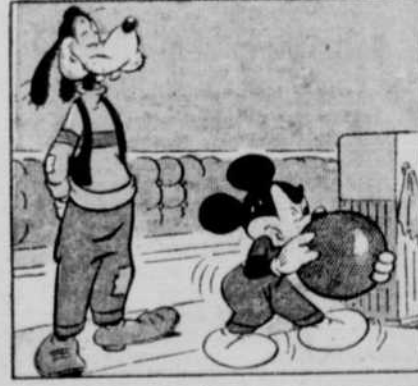
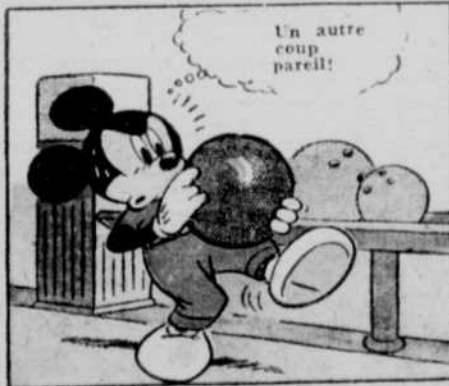
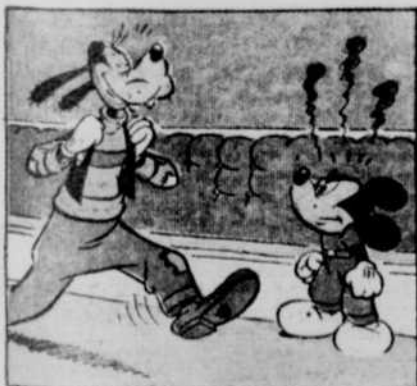
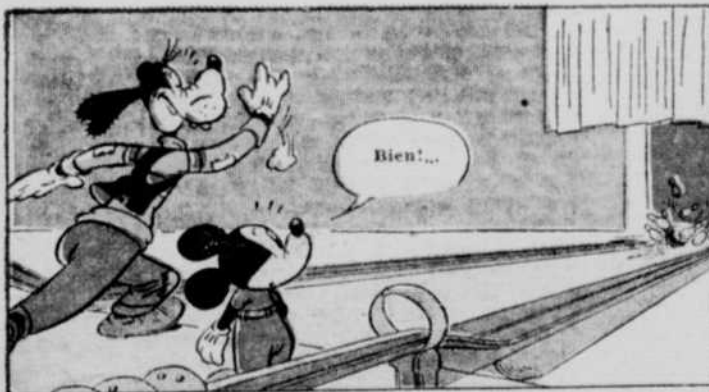
2	7	7	0
5	6	1	3
8	3	8	3

## MOTS EN CROIX ORNEE

P  
OHE  
LUIRE  
ILE  
L A J  
OUI ANE MAL  
PHILANTHROPIE  
ERE EHN TON  
E R N  
MOT  
JAPON  
LIN  
E

# LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



Copyright 1945, Walt Disney Productions. World Rights Reserved. Distributed by King Features Syndicate.



No 523 - - 4 NOVEMBRE 1945

Directeur : Louis-Philippe AUDET,

88, Grande Allée, Québec

## Radio-zoologie

# L'étang des plantes aquatiques

par Wilfrid CORRIVAULT

Vous n'ignorez point, chers auditeurs, que la Laurentie perdrait ses attraits, sans ses magnifiques lacs et étangs. Voilà pourquoi, les directeurs-fondateurs du Jardin Zoologique, désireux de créer une atmosphère bien laurienne, ont réservé, dans le plan général du Jardin, un espace pour un étang des plantes aquatiques.

Le rôle de l'étang ou du lac, dans l'économie biologique de notre faune, est de première importance. Les lois qui régissent l'équilibre biologique entre la faune et la flore dans le milieu aquatique, sont bien définies, mais d'une complexité déconcertante même pour le naturaliste curieux d'expliquer tous les processus. Nous savons bien que les plantes, même microscopiques, libèrent, durant les phénomènes de la photosynthèse, l'oxygène nécessaire à l'entretien de la vie animale; en retour, les animaux tels que les poissons mollusques, larves d'insectes, et une myriade de crustacés microscopiques, cèdent volontiers du gaz carbonique aux plantes. Ce gaz fournit à la plante le carbone, partie importante des matériaux nécessaires pour l'édification de ses tissus. Et de combien d'autres équilibres biologiques le milieu aquatique n'est-il pas le siège!

Au Jardin Zoologique, devant l'étang, situé à quelques pas de la grande volière, vous vous demandez, en regardant le mât totémique se mirer dans ces eaux, ce qu'il y a d'intéressant à voir?

Eh bien, l'étang héberge une faune de plusieurs milliers d'individus qui évoluent sans bruit pour assurer leur survie, leur alimentation et leur développement.

De plus, l'étang renferme une collection de plantes aquatiques très instructives pour le naturaliste désireux de connaître la flore qui orne les lacs et étangs de notre patrimoine laurien. Je ne veux point vous servir, chers auditeurs, une nomenclature fastidieuse de plantes aquatiques susceptibles d'être observées dans l'étang. Signalons-

en quelques-unes. La famille des lis d'eau que les botanistes nomment la famille des Nymphaeacées, est surtout représentée par le grand nénuphar jaune. C'est l'universel nénuphar, caractéristique des innombrables lacs lauriens. Ses gros rhizomes constituent l'une des nourritures favorites du Castor et de l'Original. On estime même qu'il y a une corrélation très nette entre le territoire occupé par l'Original et l'aire de dispersion du grand nénuphar jaune. N'oublions pas la magnifique collection de Nymphaeas cultivés que nous devons à un fidèle ami du Jardin Zoologique, le grand peintre canadien Horatio Walker.

Dans le groupe des monocotyles, les représentants sont nombreux. Je nomme les massettes, communément appelées les quenouilles, les plantains d'eau, les vallisneries, la gracieuse pontédérie supportant sur sa hampe florale de jolies fleurs bleues.

Dans le milieu aquatique, il y a une famille de plantes qu'on appelle les Potamogetons, qui jouent un rôle écologique de premier plan. Ils sont bien représentés dans l'étang. Les potamogetons constituent la flore des pâturages aquatiques, comme les trèfles, celle des pâturages terrestres. Les tiges et les racines tubéreuses des Potamogetons entrent largement dans la diète des canards sauvages, de l'ondatra (rat musqué), du castor et de plusieurs herbivores aquatiques.

Chers auditeurs, il me faut vous quitter en laissant dans l'oubli de nombreuses espèces végétales telles que la sagittaire, l'élode du Canada, les lentilles d'eau, les juncs et les carex. Elles font partie de cette catégorie de plantes qu'on regarde à peine et avec indifférence: elles sont pour tous, les grandes inconnues. Pourtant, si ces plantes disparaissaient subitement, le pays laurien changerait complètement d'aspect et de vastes régions ne seraient que de mornes déserts de boue.

Se pencher sur les plantes, c'est sentir la grandeur de la beauté de notre Laurentie.

Québec, 1er mai 1945.

# Les ennemis de nos arbres

## au Jardin zoologique de Québec

par Lionel DAVIAULT

Lors de l'aménagement du Jardin Zoologique de Québec on s'est efforcé de présenter les animaux dans leur cadre naturel, en plantant autour de leurs cages des arbres appartenant aux essences les plus communes dans leur habitat normal. Ces arbres constituent aujourd'hui l'un des plus grands charmes du jardin et naturellement on cherche par tous les moyens à les conserver en bonne santé, en les protégeant contre les nombreux ennemis qui les menacent constamment de destruction et en particulier contre les insectes.

Le nombre des ravageurs à surveiller est assez élevé; cependant seuls quelques-uns sont vraiment à redouter et c'est de ceux-là seulement qu'il sera question ici. Ces derniers appartiennent principalement au groupe des mouches à scie, ainsi appelées parce que leurs femelles sont munies, à l'extrémité postérieure de leur abdomen, d'un appareil en forme de scie dont elles se servent pour introduire leurs oeufs à l'intérieur des tissus végétaux. Leurs larves ressemblent à des chenilles et comme ces dernières elles se nourrissent principalement de feuillage. L'une des espèces qui attirent le plus l'attention depuis quelques années, se ren-

contre sur le sorbier. Ses larves sont excessivement voraces et elles peuvent défolier un sorbier de forte dimension dans l'espace de quelques jours. Cet insecte d'origine européenne a été remarqué pour la première fois dans notre pays en 1935. A ce moment il était cantonné dans quelques localités des environs de Montréal, mais depuis il s'est répandu avec une vitesse surprenante dans tout l'est de l'Amérique du Nord, occasionnant partout des dépréciations importantes.

Une autre mouche à scie fort commune dans la région de Québec se nourrit sur les épinettes. Ses larves ont une couleur foncée verte avec des bandes longitudinales noires et une tête rouge. Ses femelles montrent une préférence marquée pour les jeunes épinettes bien exposées aux rayons directs du soleil, et ceci explique pourquoi cette mouche à scie est surtout nuisible dans les plantations.

Les larves des mouches à scie que nous venons de mentionner dévorent les feuilles par l'extérieur. Mais, il y en a d'autres, toutes aussi dangereuses, qui se nourrissent en broutant le parenchyme compris entre les deux épidermes. Une espèce de ce groupe est très commune sur les bouleaux du jar-

din, surtout sur les variétés ornementales; on l'appelle communément la Mineuse des feuilles de bouleaux. Les arbres attaqués perdent leurs feuilles très tôt l'été et leurs branches demeurent dénudées tout le reste de la saison.

A côté des larves de mouche à scie il y a lieu de signaler les chenilles de diverses espèces de papillons, qui peuvent elles aussi à l'occasion causer des défoliations sérieuses. On peut citer: les chenilles du papillon satiné qui dévorent les feuilles des peupliers et des saules; les chenilles de la livrée des forêts qui furent particulièrement abondantes l'été dernier sur les chênes, les ormes et les érables de la ville de Québec, arpentées du printemps, toujours très fréquentes sur les érables et les frênes; les chenilles à raies vertes de l'érable, etc.

A part les défoliateurs vrais dont il vient d'être question, il faut faire une place spéciale pour les suceurs, tels les pucerons et les punaises, qui piquent les feuilles pour en aspirer la sève. Les piqûres répétées de ces insectes amènent une prolifération des tissus et la formation de galles et d'excroissances que départent considérablement l'apparence esthétique des essences plantées pour l'ornementation. On observe très fréquemment de ces malformations sur l'épinette et le peuplier.

Voilà passés rapidement en revue, quelques-uns des ravageurs susceptibles d'être rencontrés sur les arbres du jardin. Ajoutons, toutefois que leur présence est toujours occasionnelle, car on leur fait une guerre acharnée et de tous les instants.

Québec, 3 mai 1945

# Alimentation des animaux

## du Jardin zoologique de Québec

par Richard BERNARD

L'acquisition d'animaux sauvages et l'aménagement de locaux appropriés pour les garder en captivité présentent des problèmes qui se répètent à des intervalles plus ou moins espacés. Par contre, l'alimentation d'une ménagerie est d'une attention quotidienne.

Autant qu'il est possible, il est important de procurer aux animaux en captivité les aliments auxquels ils sont habitués à l'état sauvage. On comprend qu'un tel but soit difficile à atteindre. En conséquence, il faut rechercher des substituts alimentaires sur les marchés domestiques ou encore produire ces aliments au Jardin même.

Le menu servi à nos animaux est très varié et comprend environ soixante-quinze items différents. En voici une énumération sommaire: viande de cheval, poissons, céréales, moulées commerciales, pain rassis, plusieurs variétés de foin, de fruits, des légumes et des aliments spéciaux, riches en vitamines et sels minéraux.

Certains animaux, en particulier les oiseaux, préfèrent une nourriture vivante. C'est pourquoi, on élève au Jardin des rats blancs, souris blanches, des vers de terre et des vers de farine. Les oiseaux insectivores consomment à eux seuls plus de deux-cents douzaines de vers de farine par mois. Les rats et les souris entrent dans le menu des rapaces tels que les aigles et les hiboux.

Au point de vue régime alimentaire, on reconnaît encore parmi les oiseaux, les granivores, entre autres les pinsons, les gros-becs, etc. Les oiseaux piscivores, tels les pélicans, fous de Bassan, goélands, consomment de grandes quantités de loches, morues, éperlans, capelans et plies. Les oiseaux frugivores, tels les jaseurs des cèdres reçoivent des fraises, des bleuets et des pommes. Un jaseur des cèdres consomme à lui seul un casseau de fraises par semaine.

L'alimentation des mammifères est de nature moins connexe que celle des oiseaux. Parmi les mammifères, les ruminants, se contentent d'un régime

simple, c'est-à-dire de foin et de grains mélangés; les carnivores, ours, loups, lions de montagnes, consomment de grandes quantités de viande et de poissons servis sous forme de boulettes. Ces boulettes contiennent en outre de la moulée de céréales, de la levure de bière, de l'huile de foie de morue, de la moulée d'os, des carottes ou des tomates. Un ours polaire reçoit vingt livres de viande de cheval par jour bien qu'il puisse en ingérer environ cent livres. Le lion de mer de la Californie avale vingt livres de poissons par jour. Les animaux qui consomment de grandes quantités de viande et de poissons sont généralement les plus dépendants à garder en captivité.

Ajoutons un mot sur les quantités globales de certains consommés par nos animaux. La population animale de notre Jardin compte quelque 500 individus; environ 400 oiseaux et une centaine de mammifères. Ces animaux consomment par mois environ:

1,500 lbs de poisson
2,000 lbs de viande
2,500 lbs de moulées diverses
1,000 lbs de grains variés
10,000 lbs de foin
400 lbs de pain

Le coût global de l'alimentation mensuelle varie de \$500, à \$600. Ce montant représente approximativement un dixième de celui des grands jardins zoologiques américains tels que ceux de New-York, Philadelphie et Washington.

Une pratique alimentaire adoptée par tous les jardins Zoologiques consiste à garder les animaux en appétit. Dans ce but, on donne aux animaux une quantité d'aliments moindre que celle qu'ils peuvent absorber en un seul repas, et de plus, il est de règle de les faire jeûner une fois par semaine.

En terminant, nous recommandons aux visiteurs de s'abstenir de nourrir les animaux, car inconsciemment quelqu'un pourra jeter des aliments qui occasionneront la mort de nos hôtes. La direction cependant tolère que l'on présente des friandises aux visiteurs naïfs. Québec, 6 mai 1945.

## L'actualité

# Le pluvier et la maubèche

(Par Paul DESPRES)

Le pluvier commun ou kildi et la maubèche tachetée (guignette grivelée), appelée à tort "alouette", appartiennent à un groupe d'oiseaux qu'on rencontre ordinairement au bord de la mer, sur les grèves, sur les rivages des lacs et des cours d'eau; mais nos deux oiseaux sont des migrants qui partagent le temps de leur séjour au Canada entre le

bord des eaux, où ils se nourrissent d'insectes aquatiques, et les champs, où ils établissent leurs nids et détruisent de nombreuses bestioles nuisibles.

Tous deux sont munis de pattes grêles et se font remarquer par leur démarche agile et leurs mouvements nerveux. Ils comptent généralement sur la rapidité de leur course pour échapper

● Lire la suite en page 11

## PLACEMENT DE LA JEUNESSE

(Suite de la page 6)

aux 18 p.c. de l'agriculture qui la lui aurait donc fourni.

3.— L'emploi dans l'industrie manufacturière, durant la même période a augmenté de 16 p.c. à 18 p.c. soit une augmentation de 2 p.c. seulement. Cette constance dans cet emploi n'a d'explication que dans le développement du machinisme qui alimente aujourd'hui une plus grande population avec un nombre de moins beaucoup plus petit qu'autrefois. Quant aux femmes, pour ce qui est de cela soit, le graphique technique que leur emploi a diminué de moitié en proportion et non en nombre en ce qui est de la manufacture et dans l'agriculture; il a triplé dans le commerce et la finance, et décuplé dans le clercal.

Ces tendances bien marquées de l'emploi dans la production agricole, manufacturière et dans la distribution vont-elles changer dans l'avenir ou se maintenir au niveau commencé? L'agriculture va-t-elle seulement absorber son surplus de population par un morcellement à venir de nos terres trop grandes et par le recul de la forêt? Et l'industrie se simplifier à outrance au point que l'homme futur n'aurait plus à travailler, ne vivant que de pilules atomiques? Il n'est pas dans le cadre de cette causerie de chercher l'influence d'un progrès sur la nature humaine. C'est de la situation créée depuis la fin des hostilités qu'il nous faut nous occuper. Près de trois-quarts de million sortent des armées ou de leurs services et plusieurs centaines de mille vont passer des industries de guerre à d'autres de paix. Cela fait plus d'un million d'hommes, jeunes et moins jeunes qu'il faut placer et replacer. D'où l'on se rend compte que le placement des jeunes est inséparable du placement général et qu'un plan d'embauchage aussi complet que possible doit être élaboré pour faire face à la situation tant du Québec que du Canada tout entier. Plusieurs théories sont avancées et je ne veux en citer que quelques unes en passant. L'une suggère qu'embauchage intégral et production efficace sont des termes contradictoires qui engendrent le cercle vicieux et que l'industrie ne peut rien faire pour corriger la situation; le gouvernement seul pourrait assurer la stabilité économique et sociale par la mise à date d'un mécanisme tel que, entre autres, l'abandon du travail plus tôt et un système de base unique qui serait l'impôt sur le revenu, "prime prétendue du contribuable sur sa police d'assurance-retraite". Cet abandon de travail à un âge moins avancé, n'est-ce pas le système du rentier de nos villages québécois qui après avoir élevé sa famille sur sa terre se rapproche de l'église du village, et avec quelques commodités arrachées d'un petit coin de terre, subsiste et même se prolonge en paix, avec cette différence toutefois que ce système est volontaire et qu'il est édifié sans impôt sur le revenu. D'autres économistes, abordant le problème d'un angle différent, voudraient que le gouvernement garantisse que le chômage ne dépasserait jamais quatre pour cent de l'armée des travailleurs et qu'automatiquement il aurait les pouvoirs nécessaires pour faire exécuter des travaux publics que de toutes façons il devra commencer quand même plus tard. Ceci donnerait confiance au peuple, employeur comme employé, qui dépenserait parce qu'il serait assuré d'un revenu sans être tenu d'écouler le vieil acquis.

Je ne crois pas, avec beaucoup d'entre vous, que nous ayons à essayer l'un ou l'autre de ces systèmes et d'autres encore avant quelques années. L'Europe dévastée qu'il faut reconstruire, l'Asie dévastée, va demander aux pays exportateurs de l'assister et la sécurité mondiale, pour ne pas dire la simple charité fraternelle, y invite. Entre temps, espérons qu'une mise au point d'un programme d'embauchage complet, ou l'entreprise privée et l'Etat, chacun dans sa sphère, prendront leur part respective de responsabilité qui assurera une économie saine et heureuse. A mon sens, et ce sera le mot de la fin, le travail immédiat qui s'impose dans le problème du placement de nos jeunes et des autres se cristallise dans les mots éducation et rééducation. Il faut inviter ceux qui sont doués comme

# Mary Lismore

(suite de la page 4)

cupation à son intelligence. Au rebours des arts libéraux, (dont les éléments rebutent l'écolier qui, les premières difficultés franchies, trouve un vif attrait à l'étude), les arts mécaniques se laissent aborder aisément; c'est à l'usage qu'on en sent la fatigante et vide uniformité. Alors, pour tromper les ennuis d'un travail sans pensées, une jeune tête accueille les rêves, les projets sans issue, les châteaux en Espagne. Alors de décevantes illusions viennent entourer d'une auréole lumineuse ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être, refléter sur les détails fastidieux de la vie réelle une lumière égale et blafarde qui en exagère l'aridité. C'est ainsi que Rose, la repasseuse, avait quitté le pays, et, s'embarquant sur la foi des espérances, avait été grossir les rangs des malheureuses qui, un panier d'oranges au bras, errent une partie de la nuit sur les trottoirs de Londres, et meurent dans la misère, et, ce qui est bien pis, dans l'avitilissement. Ainsi Jenny, la fileuse, conduite d'illusion en illusion, de rêve en rêve, avait abandonné la vieille mère dont elle était l'unique soutien: eh! qui aurait pu dire ce que la pauvre folle était devenue? La femme de Pierre du Grand-Champ encore! d'où venait l'humour acariâtre avec laquelle elle accueillait son homme au retour du travail? De ce qu'en binant ses pommes de terre, Molly ne songeait qu'aux loisirs de la marchande en boutique assise en dame à son comptoir, à attendre les chalands.

Mais tandis que d'autres, en cherchant à échapper aux souffrances présentes, se livraient aux illusions qui les rendent intolérables, comment Mary trouvait-elle moyen de conserver cette douce sérénité? comment éclairait-elle la triste cabane, habitée par un ivrogne et une pauvre vieille infirme, d'un céleste rayon? On dit que parfois les fées, appelées au baptême d'un enfant, l'ont doué du charme qui fait réussir; que des lutins prennent à leur charge l'ouvrage de certaines chaumières dont les maîtres prospèrent alors en toutes choses; que les sylphes ont des favoris auxquels ils donnent pouvoir sur l'air qui nous environne pour qu'ils puissent à leur gré chasser l'orage ou le brouillard, et dévoiler la claire face du soleil; que des gnomes ont frotté d'une graisse magique l'oeil de certains avarés, et que le sein de la terre s'est ouvert pour qu'ils vissent les richesses qu'elle renferme. Si la jeune fille de la verte Irlande passe de longues heures à songer à la parure qu'elle mettra pour la prochaine danse, ou au beau jeune gars dont les yeux mireront sa beauté, la matrone, avec un mélange de peur et de plaisir, rêve au bon peuple, aux bonnes gens, comme elle les appelle, qui habitent le royaume des chimères, et visitent parfois les amis des prodiges, du merveilleux, de l'inconnu, de ce que nous ne pouvons voir, expliquer, mesurer, palper, connaître, et dont cependant la prévision et le désir naissent en nous et avec nous.

Aucune fée n'avait doué Mary à son berceau, aucun lutin, aucun sylphe, aucun mystérieux protecteur ne rôdait autour de sa corbeille d'ouvrage. L'image même du jeune gentilhomme qui passait si souvent à cheval sous sa fenêtre, quoique le sentier fut mauvais et ne conduisait qu'à la grange à Thomas, ne hantait point ses calmes pensées. Cependant, comme toute nature complète, elle avait cette vivacité d'imagination, cette surabondance de désirs, joie et tourment de la jeunesse. Mais toute simple et bornée qu'é-

ceux qui le sont moins à s'instruire, d'arrache pied, s'il le faut, académiquement comme techniquement et cela dans le milieu pratique où nous vivons. Il faut refaire et pousser l'éducation de l'épargne à l'école et dans les familles.

Il est à espérer que de la sorte la jeunesse du pays, celle du Québec et d'ailleurs, après cette guerre d'abord et ensuite après chaque floraison scolaire annuelle, trouvera une bonne place au soleil en succédant d'une part aux anciens qui disparaissent et en occupant d'autre part les emplois nouveaux créés par le progrès.

taît la Tête-Carrée, elle avait su donner à Mary un talisman contre les rêveries vagues, contre les espérances chimériques qui conduisent à un abîme et éteignent toutes les clartés de la route, toujours bénie, où la Providence nous a placés.

"Quand tu ne sais à quoi penser, mon trésor, disait Peggy à sa fille, dis ta prière, mon enfant ça console!"

Mary avait obéi, et, tout enfant, priait comme priait sa mère. Il semblerait que les mots, souvent répétés, formaient un canal où la pensée coule, et se souille ou s'épure. Tandis que le père Mick, aviné, ne quittait sa pipe que pour lancer des imprécations ou s'allumait encore sa colère, et qu'il attisait, au souffle de ses paroles et de ses juréments, la violence de ses passions brutales, sa femme et sa fille, en vaquant à leurs travaux, avaient sans cesse répété: "Pardonnez-nous comme nous pardonnons", et la quiétude de la prière s'était répandue sur leur vie.

C'est encore ce qu'il y a de plus doux ici-bas que d'aimer, bénir, se résigner. Embrasser le devoir comme d'autres embrassent l'espérance, ce fut le moyen que prit Mary pour s'élever vers une autre atmosphère plus grande, plus calme; et les charmes que d'autres ne trouvent que dans leur rêve, elle apprit à les découvrir dans la réalité. Elle avait tant de fois demandé que la "volonté divine fût faite sur la terre comme aux cieux", qu'elle avait fini par se sentir exaucée, et la douleur qui n'as pas de sens pour un pauvre coeur aveugle, en prit un pour cette âme éclairée.

Lorsque, agenouillée près de celle qui avait été la première et la plus tendre affection de sa vie, Mary reçut sa dernière bénédiction; lorsqu'elle vit l'expression d'une immuable sérénité s'étendre sur les traits décolorés de sa mère, ces paroles, si souvent répétées: "Elle est bénie entre toutes les femmes", vinrent résonner au fond de son coeur. Alors les larmes de la pieuse fille coulèrent sans amertume. Les oeuvres et les prières ne relient-elles pas le passé au présent, le présent à l'avenir? Ah! il n'y a vraiment de tout-fait morts que ceux que l'on oublie. Maintenant, quand Mary redisait: "Que votre règne arrive!" c'était sa mère transformée qui lui ouvrait le royaume, où l'on ne monte que de vertus en vertus, et dont le bonheur et la gloire se résument en un mot, entendu de tous, bien qu'aucun ne puisse expliquer, la perfection!

Rien ne changea dans la chaumière quand l'active bonne vieille eut cessé d'épargner à Mary sa part de peines. Les pensées continuèrent à se traduire en actes et les rêves en vertus. L'influence d'une longue patience, d'une intolérable douceur finit par devenir puissante même sur le père Mick. Il demeura davantage au logis, se grisa moins et disait même parfois: "Il faut l'avouer, si le vin fait le rire et la chanson du cabaret, la femme fait la paix et la joie de la maison, et celle-là dure plus que l'autre".

(Reproduit du "Magasin pittoresque" de juin 1845).

## CHARLES VIDAL

(suite de la page 3)

voyer des requêtes mais des balles" après cela je m'enfus.

Je fus invité l'automne dernier par le nommé Thompson. Tailleur de St Hyacinthe de me rendre un soir à la prison ou je fus — je vis la Lucien Archambault, Dr Thomas Bouthillier, Eugène Cartier, Dr Pierre La Bruère, Alexis Delfosse, Jean François Têtu, Thomas Marchessault et quarante à cinquante autres personnes — le dit Thompson y était aussi — le but de ce rassemblement était de courir un Charivari à Mr Després que l'on disait avoir coupé un poteau surmonté d'un bonnet de liberté, qui avait été planté en l'honneur de Mr Papineau.

Le dit Thompson était dans une

## LES JEUNES NATURALISTES

(Suite de la page 10)

aux atteintes d'un être dangereux, et ce n'est que contraints par une poursuite active qu'ils se décident à prendre leur vol.

Le pluvier, dont les parties supérieures se couvrent d'un plumage plus brun que chez la maubèche, montre une poitrine blanche ornée d'un double collier noir. La maubèche a le dessous du corps abondamment marqué de points noirs. Elle diffère également du pluvier par sa taille moindre, par sa queue écourtée et surtout par les mouvements du corps, qu'elle incline de haut en bas: saluts inconscients qu'elle distribue aux herbes des champs et aux galets des rivages.

Le pluvier et la maubèche pondent, dans des nids à peine ébauchés, des oeufs volumineux en comparaison de leur taille et marqués de diverses teintes reproduisant la couleur du sol où ils reposent, les nuances des pierres environnantes.

Et ce nid, que de subterfuges nos oiseaux de rivages n'emploient-ils pas pour le protéger! Le pluvier, cet oiseau caustique qui fuit habituellement devant l'ombre du danger, fait montre de courage auprès de sa couvée d'oeufs ou de sa petite famille d'oisillons. A l'approche d'un être dangereux ou qu'il suppose tel, il s'éloigne de son gîte en clopignant, en traînant l'aile et, simulant une indisposition ou un accident, se débat par terre, se roule sur le sol en poussant des cris de détresse; moyens propres à attirer l'attention de l'ennemi, à l'entraîner à sa suite et par le fait même, à l'éloigner de la nichée. Ces stratagèmes, qui ne peuvent tromper les gens avisés et desquels la corneille carnivore n'est pas dupe, réussissent auprès des animaux qui s'acharnent à la poursuite de l'habile oiseau.

La maubèche, moins timide que le pluvier, se contente de traîner l'aile et de marcher péniblement afin de donner le change aux importuns qui s'aventurent près de son domaine. Si ce moyen s'avère inefficace, elle change de tactique, trotte de-ci de-là et, par ses protestations, ses soupirs désolés, les fréquentes inclinations de son corps, manifeste l'angoisse qu'elle éprouve à la vue du péril qui menace sa nichée.

A peine éclos, les oisillons du pluvier de même que ceux de la maubèche prennent la clef des champs, à l'exemple des poussins domestiques. Ils suivent leurs parents qui les conduisent au bord des marais ou sur les rivages, à la recherche de la nourriture que leurs père et mère leur distribuent pendant quelques semaines.

Le chant du pluvier, que certaines gens confondent avec les cris d'un faucon, est strident et insistant. On l'entend durant les envolées de l'oiseau. Le pluvier possède de plus divers cris plus légers qui accompagnent ses ébats au milieu des champs.

La maubèche fait entendre des notes douces, sinon harmonieuses. Au vol, elle jette deux cris rapides qui marquent les vibrations de ses ailes au-dessus des champs ou des rivages.

Le pluvier kildî qui arrive au pays à la fin de mars quitte nos régions au début de novembre. A la fin d'avril, au commencement de mai, nous voyons arriver la maubèche tachetée, que la froide température d'octobre chassera vers les contrées tropicales.

Paul DESPRES.

(Le "Devoir")

Chambre à la prison et m'administrant un serment me liant à tenir secret ce qui se passerait à l'Assemblée le soir.

Thompson avait une Evangile sur laquelle il y avait un Crucifix.

Le même Soir, le Charivari fut couru à Mr Després par les gens de l'Assemblée susdite qui étaient déguisés — j'y assistai aussi mais point déguisé. Le Charivari fut couru le lendemain mais je me refusai d'y assister.

Charles VIDALLE

Reconnu devant moi à Montréal, ce 20ème Février 1837.

William HALL, J. P.

Copie d'un acte trouvé aux Archives provinciales, Musée des Champs de Bataille, à Québec.

Vol. IX, No 44 (699) — 11

## Chapitre V La brigade fantôme

Siegfried lui avait rappelé des choses qu'il avait oubliées. Les événements des dernières semaines, ses nouveaux amis, avaient entièrement aboli le passé pour lui, mais le passé se rappelait à lui, maintenant, ne lui apportant plus ni amertume ni regret. Il était résolu à se conduire de telle sorte que toutes les fautes anciennes seraient rachetées.

Près de lui, couché à terre, une petite guitare à la main, Pietro Focosi chantait un air de Puccini. Les autres légionnaires, attentifs, l'écoutaient.

Glen regardait le visage basané et les grands yeux expressifs et sombres de l'Italien.

Il avait pensé, tout d'abord, que Pietro et José de Carado se ressemblaient mais il se rendait compte qu'il s'était trompé. Pietro Focosi était d'un caractère gai et ouvert et avait rapidement gagné la sympathie de Glen.

—Eh bien ! s'écria Kal, lorsque Pietro eut fini de chanter, j'espère que nous allons bientôt nous trouver en face à face avec ce monsieur Ben Hamid et lui flanquer la correction qu'il mérite ! J'en ai soupiré de cette promenade dans le désert ! Du sable, du sable et encore du sable ! Zut !

Il avait une expression si dégoûtée que Glen éclata de rire.

—Le sergent Rappel nous avait bien dit que ce ne serait pas une partie de plaisir, dit-il. On ne vient pas dans le désert pour s'amuser.

—Je m'en rends compte, soupira Kal. Enfin, il faut en prendre son parti.

Ses pieds le faisaient cruellement souffrir. Toutefois, il eut le courage de sourire.

Le sergent Rappel, avec un sérieux affecté, examinait les six jeunes gens : —Vous ne vous êtes pas trop mal comportés, jusqu'à présent, dit-il. Mais nous aurons à faire des marches plus dures encore que celles-ci.

Il se gratta le menton, pensivement.

—Ce qui est le plus pénible, c'est la retraite, n'est-ce pas, Ritter ?

Ritter, qui fumait silencieusement sa pipe, hocha la tête :

—C'est vrai. Il n'est pas drôle de sentir l'ennemi à ses trousses.

—Je me souviens...

Le sergent Rappel était repris par ses souvenirs. Il en avait tant ! Et tandis que les jeunes gens, attentifs, l'écoutaient, il se mit à raconter une histoire de la Légion.

Il leur en avait déjà conté beaucoup, et à plupart se rapportaient à Flood, pour qui Rappel avait une véritable vénération. Peut-être choisissait-il intentionnellement les récits où éclatait l'héroïsme de Richard Flood.

Il avait à peine eu le temps de terminer celle-ci que le clairon sonna le rappel.

Aussitôt, on mit sac au dos et on forma les rangs. Le tambour roula, les harnais tintèrent, et la colonne se remit en marche sous le soleil impitoyable qui tombait en nappes lourdes du ciel sans nuage.

La gaieté de Pietro, son bavardage et le roulement rythmé des tambours aidaient les jeunes gens à marcher au pas avec leurs compagnons plus endurcis.

Mais les heures passaient. Les kilomètres s'ajoutaient aux kilomètres et la fatigue ralentit bientôt les chemins, les tambours et les bavardages. Le soleil se couchait, après cette journée accablante.

Les hommes, qui étaient partis si vaillamment, étaient maintenant harassés. Ils allaient, tête baissée, traînant leurs pieds dans la sable brûlant. La chaleur leur broyait le crâne, sous le casque.

Avec un sourd gémissement, un homme s'effondra. La colonne poursuivait sa marche. Ses compagnons se précipitèrent, lui glissèrent quelques gouttes d'alcool sur les lèvres. L'un d'eux se chargea de l'équipement du malheureux, deux autres le soutinrent pour qu'il pût continuer sa route.

Glen vit que José de Carado, qui marchait à son côté, chancelait.

—Donne-moi ton fusil, José.

L'Espagnol lui tendit son fusil et s'appuya au bras de Focosi.

Le soleil baissait de plus en plus à l'horizon. Bientôt ce serait le bivouac, le repos tant attendu ! Mais comme la halte tardait à sonner !

Brusquement, il y eut une sonnerie

de clairon; c'était l'alerte. Et, aussitôt, la fatigue fut oubliée. L'ennemi était là !

Immédiatement, les fantassins se mirent en rang, tandis que les spahis s'apprêtaient à charger. Mais, déjà, il était trop tard. A l'horizon, les fanatiques des tribus rebelles apparaissaient, en flot blanc qui dévalait vers la colonne.

Les spahis avaient déjà mis leurs chevaux à l'abri d'un repli de terrain et s'étaient agenouillés avec les fantassins, l'arme en joue.

Cinq grosses dunes servaient de fortifications, et tandis que claquaient, dans le crépuscule, les premiers coups de feu, les spahis occupaient les différentes positions établies. Les mitrailleuses étaient installées et, en un clin d'oeil, Glen eut glissé dans la sienne la première bande de cartouches. L'heure tant attendue avait enfin sonné. L'ennemi était tout proche, le tac tac meurtrier des mitrailleuses crépitait dans le silence du soir.

Le sergent Rappel ricana : —Rien d'intéressant, dit-il, déchargeant son fusil avec une évidente satisfaction. Ce n'est pas Mulaï Ben Hamid, mais seulement une petite tribu dissidente. Elle payera cher sa témérité. Tant pis pour elle.

Glen, visant avec soin, mitraillait un groupe d'Arabes qui tentaient de chercher refuge dans un repli de dunes.

La mitrailleuse crépita. Les balles atteignirent leur but, et plusieurs cadavres s'écroulèrent les uns sur les autres.

La bataille était devenue générale. Glen chargeait et déchargeait son arme. Il n'avait aucune conscience du danger.

Cependant, s'il avait été moins absorbé par sa tâche, il aurait vu, tout près, un homme, les bras ouverts, une balle en plein front et le sang ruisselant sur son visage écroulé dans le sable, le regard fixe. C'était un Légionnaire qui venait de livrer la son dernier combat.

—Baïonnette au canon !  
L'ordre était à peine exécuté qu'une horde d'Arabes, brandissant un étendard vert, escaladaient frénétiquement



Ils s'élançèrent,  
baïonnette au canon.



GRAND ROMAN D'AVENTURES. PAR DRAYCOT DELL

Traduction française de l'hebdomadaire PIERROT

Bah ! ce n'est rien, dit-il. Une égratignure ! Il en verra d'autres !

Un mot, que Glen comprit, monta aux lèvres de Siegfried. Mais il sut le retenir au dernier moment.

Siegfried lui apparut très jeune, presque enfantin encore. Mais il ne pleurait plus et, sous les plaisanteries de Rappel, son sourire revint enfin.

—Un petit trou dans le gras du bras, dit le sergent, tu appelles ça une blessure ! Allons, Siegfried von Keppel, il faut être plus courageux que ça !

Rassuré, Glen s'éloigna et vit s'approcher José de Carado. Il était fiévreux et dans un état de nervosité terrible. Il avait jeté son fusil et semblait ravagé de peur.

Glen, se courbant avec soin pour éviter les dernières balles perdues, rampa jusqu'à l'Espagnol.

Leurs yeux se rencontrèrent. L'Espagnol essaya de détourner les siens : —José souviens-toi !

Il n'en dit pas davantage, mais il avait saisi le bras de son camarade et l'étreignait d'une main ferme.

Dans l'ombre, une silhouette s'approcha : c'était Calvin Franklin.

—Si seulement ces satanés godillots ne me faisaient pas si mal, grommela-

de nouveaux ordres de combat.

Déjà, ils étaient debout. Escaladant la première dune, ils se massèrent au pied du grand repli de sable d'où venait le bruit du combat. Leur droite était couverte par le feu d'une mitrailleuse, leur gauche par une dune as-bleuse.

—En avant, mes enfants !

La baïonnette du sergent Rappel brillait à la lueur des étoiles qui poussaient le ciel sombre. Selon le plan établi, il conduisit ses hommes à l'extrémité des dunes. Et, là, couchés dans le sable, ils pouvaient prendre, en enfilade, les hommes en burnous blancs qui se préparaient à attaquer de front les positions des spahis.

Glen visa longuement un grand Arabe qui, le cimeterre au poing, arrivait à la limite des retranchements français. Il tira. L'homme roula le long de la dune.

Le sergent Rappel comptait mentalement les cibles vivantes qu'il abattait, l'attaque indigène.

Mais, si la petite troupe avait permis aux défenseurs des dunes de maintenir leur position, elle avait, en faisant attirer sur elle l'attaque, ennemi.

Glen, qui tirait infatigablement vit s'approcher des faces sombres, illuminées de haine féroce et d'yeux flamboyants.

—Tenez bon, les enfants !

Le sergent Rappel, une estafilade sanglante au front, se battait comme un lion, sans soucier d'assurer sa retraite.

Des Arabes, toujours plus nombreux, attaquaient la dune, et ses défenseurs étaient obligés de se replier, luttant bravement et faisant payer cher chaque pouce de terrain abandonné. Mais la dune fut bientôt tout entière aux mains des ennemis, et la petite troupe du sergent Rappel, encerclée, se trouva dans une situation dramatique.

Glen continua à tirer au jugé, dans l'obscurité, sur les formes glissantes qui s'approchaient toujours davantage. Il entendit des grondements sourds, puis un cri, suivi d'un inquiet silence.

Les balles sifflaient et ricochaient autour de lui.

Le gros du détachement, désespéré par la brusque contre-attaque ennemi, se repliait, abandonnant le sergent Rappel et ses Légionnaires à leur destin.

Glen sentait à ses côtés Roif Hansen, Kal, Pietro et José, et comprenait que bientôt ils seraient encerclés et écrasés par le nombre toujours grandissant des assaillants.

Deux choses lui rendaient courage, en ces instants tragiques : la voix surannée de Rappel et les coups de feu de Ritter.

—Couchez-vous et rampez en reculant ! Ritter et moi, nous allons les maintenir encore un moment.

Le regard de Glen croisa celui du sergent tandis qu'il disait ces mots. Les autres déjà s'éloignaient, obéissant à l'ordre de retraite. Il resta.

Chacun de ses coups de feu portait. Et si Ritter et Rappel restaient face à l'ennemi, il y resterait aussi.

—Va-t-en, Harding, ordonna Rappel. —Pour vous laisser mourir seuls ! s'écria Glen. Rien à faire, sergent.

Un grognement étouffé lui répondit, et tandis que Glen rechargeait son arme, il vit, dans l'ombre, des silhouettes blanches qui se préparaient à franchir le dernier repli de sable qui protégeait Rappel et ses compagnons.

La fin du combat était proche. Il s'en rendit compte et déplora que l'aventure eût été si courte.

Il tenait sa baïonnette prête. Loin, derrière eux, on entendait les coups de feu tirés par les spahis qui, occupant de nouvelles positions, cherchaient à les défendre contre une attaque.

● à suivre

# LE PRINCE Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU  
TEMPS DU ROI  
ARTHUR

PAR HAROLD R. FOSTER

L'assaut, préparé par Vaillant, avait permis à ses troupes de prendre pied sur les remparts de Saramané. Mais cette victoire est de courte durée, car, grâce à une ruse de Donardo, les assaillants doivent bientôt reculer.



Bouillant de rage, Vaillant voit ses tours d'escalade détruites l'une après l'autre par les flammes.



Rendu encore plus arrogant par son succès, Donardo fait conduire Aleta sur la muraille. "Regardez, Prince Vaillant," crie-t-il. "Regardez le trésor qui appartient au vainqueur!"



Aleta se dresse comme une longue flamme dorée au milieu des débris de la guerre. Le cœur battant, Vaillant s'approche jusqu'au bord du fossé pour voir mieux sa fiancée prisonnière. "Soyez patiente pendant encore un peu de temps, car je vous délivrerai!" crie-t-il à la jeune reine.



"Mon cœur est à vous seul," lui répond-elle, "et pour vous j'attendrai au besoin jusqu'à la fin des temps, mon prince!" Furieux, Donardo la tire en arrière. Son intention était de décourager Vaillant et non de lui donner de nouvelles raisons de vouloir vaincre.



Ses archers auraient pu écraser Vaillant sous une pluie de flèches, mais Donardo les en empêche. "Quel splendide fou," murmure-t-il, "il ne devrait pas me tenter de la sorte!"



Donardo erre à travers son palais. Pourquoi faut-il donc qu'il soit tombé amoureux de cette jeune fille? Pour la première fois de sa vie, il se sent seul et sans amis. La semaine prochaine: LE PIÈGE.

## Un château du moyen âge

By HAL FOSTER



Arne essaie l'arithmétique jusqu'au jour où Sire Grégoire s'avisa de lui dire: "Si c'était là un château ennemi rempli d'archers, tu ne pourrais sonner à la mesure avec un pied-de-rol."



"Mais il te faudrait en découvrir la hauteur afin d'être en mesure de construire des échelles d'escalade. Voici donc comment il faut s'y prendre pour mesurer des murailles à bonne distance, grâce à la triangulation."



Voilà donc quelque chose que Arne doit apprendre s'il veut être un bon guerrier. Son professeur est à la fois surpris et heureux de voir qu'il s'intéresse soudain à l'arithmétique. (à suivre)





## Observations physiques

L'observation assidue des taches solaires, continuée pendant une longue série d'années, conduit aux résultats suivants: —

Au bout de quelques jours d'observation, on ne tarde pas à reconnaître que les taches semblent se déplacer à la surface du Soleil, de l'Est à l'Ouest. La vitesse de ce déplacement est sensiblement la même pour toutes les taches, d'où on a conclu que les taches étaient fixes à la surface du Soleil et entraînés par la rotation de cet astre autour de lui-même. D'ailleurs, la rotation du Soleil autour d'un axe a été démontrée par l'analyse spectrale. Le déplacement des raies du spectre solaire lorsqu'on dirige le spectroscopie alternativement vers le bord est et vers le bord ouest du Soleil prouve que le bord est s'avance vers

l'observateur à la vitesse de 2 km. par seconde environ, tandis que le bord ouest s'éloigne à la même vitesse. Cette vitesse correspond à la durée d'un rotation du Soleil déterminée par le mouvement des taches, durée qui est, en moyenne, de 25,38 jours. Il s'agit de la rotation sidérale du Soleil exprimée en jours moyens par rapport aux étoiles et non de la durée de la rotation synodique, c'est-à-dire par rapport à la Terre; la durée de cette rotation synodique est de 27,35 jours.

Une étude plus approfondie du mouvement des taches nous apprend que la vitesse de rotation du Soleil n'est pas la même à toutes les latitudes héliographiques. Voici les nombres trouvés pour la durée de la rotation du Soleil à diverses latitudes: —

A la latitude de	0°	la durée de la rotation est	24,9 jours
—	10°	—	25,0
—	20°	—	25,4
—	30°	—	25,9
—	40°	—	27,5
—	60°	—	31,0
—	85°	—	34,0

En outre du mouvement d'ensemble des taches solaires dû à la rotation du Soleil sur lui-même, les taches possèdent des mouvements propres qui se consistent aisément, car ils font varier les distances mutuelles des taches d'un même groupe et changent l'aspect de ce groupe. On distingue, en général, dans chaque groupe, deux taches principales situées sur un même parallèle. La tache ouest se déplace vers l'Ouest de 1° environ par jour au début de son existence, puis elle rétrograde lentement vers l'Est à raison de 0,06 par jour; la tache est, au contraire, a des mouvements dirigés en sens inverse et moins rapides. Quant au déplacement en latitude, il est toujours très lent.

On ne rencontre jamais de taches à l'équateur ni aux pôles; elles sont localisées dans deux zones s'étendant entre 5° et 40° environ. Ces zones sont analogues à nos zones tempérées sur la Terre.

La mesure de la surface des taches nous apprend qu'elles augmentent et diminuent d'étendue assez rapidement. Les petites taches, dont le noyau mesure environ 1.000 km. de diamètre, ne vivent qu'un jour ou deux, les plus grandes, qui atteignent 100.000 km. de diamètre, sont plus stables et on retrouve quelquefois la même tache après une ou plusieurs rotations du Soleil. On a même observé, en 1840-1841, une tache qui a été visible pendant 19 rotations du Soleil.

Si l'on mesure tous les jours la surface tachée et qu'à la fin de l'année on prenne la moyenne des nombres trouvés, on constate que cette moyenne annuelle de la surface tachée varie d'une année à l'autre et suit la loi décennale bien connue. Cette périodicité remarquable des taches a été reconnue, pour la première fois, par Schwabe de Dessau en 1843; elle se retrouve dans toutes les manifestations de l'activité solaire et dans certains phénomènes terrestres tels que le magnétisme terrestre et les aurores boréales.

A Wolf, de l'Observatoire de Zurich, a dressé un graphique indiquant les variations de l'activité solaire, traduites en nombres relatifs Wolf-Wolfer, depuis l'année 1750.

L'examen de cette figure permet de faire les remarques intéressantes suivantes: —

Le plus fort maximum a été constaté en 1778 avec le nombre 154,4.

Le plus faible minimum a été constaté en 1810 avec le nombre 0,0.

Une série de très faibles maxima s'est révélée pendant la période 1804-1830 avec les nombres de 47,5 en 1804; 45,8 en 1816 et 71,0 en 1830.

Cette période de faible activité avait succédé à la période de grande activité des années 1769 (106,1); 1778 (154,4) et 1787 (132,0).

A la période si peu tachée de 1804-1830

surface tachée est environ un tiers plus grande dans le premier hémisphère que dans le second.

Le nombre d'années qui séparent deux maxima ou deux minima, c'est-à-dire la durée de la période solaire, est en moyenne de 11,13 années, mais la durée de cette période varie entre des limites assez étendues; elle peut s'abaisser à 7,3 année (comme entre les maxima de 1830 et 1837) et s'élever à 17,1 années (comme entre les maxima de 1787 et 1804).

On peut constater sur les graphiques que l'ascension de la courbe de taches est plus rapide que sa descente, absolument comme la courbe de lumière de la plupart des étoiles variables. On constate qu'il s'écoule, en moyenne, entre un minimum et un maximum 4,62 années, et entre un maximum et un minimum 6,51 années.

Enfin, signalons encore un autre fait qui n'a pas encore été expliqué; si l'on fait la moyenne des latitudes héliographiques des taches pendant une année, sans tenir compte du signe de ces latitudes, c'est-à-dire, si l'on considère la moyenne des distances des taches à l'équateur solaire, on constate que les taches apparaissent toujours loin de l'équateur solaire au moment d'un minimum et qu'elles se rapprochent de l'équateur jusqu'au minimum suivant. Puis les nouvelles taches qui apparaissent au commencement d'une nouvelle période, sont de nouveau très éloignées de l'équateur.

Les taches ne sont pas les seuls phénomènes solaires dont on enregistre les variations. A la suite d'une entente internationale intervenue à Leyde, en 1928, les différents observatoires se sont partagés la tâche d'observer, chaque jour, les flocculi du calcium, les flocculi brillants et noirs de l'hydrogène et les protubérances. On représente l'intensité de ces phénomènes par un nombre pris dans une échelle arbitraire. Les observations sont centralisées à l'Observatoire de Zurich qui les publie trimestriellement.

Les taches solaires sont le siège de champs magnétiques. Ce fait a été reconnu par le professeur Hale, grâce au phénomène de Zeeman. (Quand on place une source de lumière, flamme colorée ou étincelle électrique, entre les pôles d'un fort électro-aimant, les raies du spectre de cette source s'effacent et, de part et d'autre de chacune d'elles, apparaissent deux nouvelles raies formant ce qu'on appelle un doublet magnétique. Ces raies sont polarisées circulairement chacune dans un sens opposé; c'est le phénomène découvert par Zeeman). Le

champ magnétique atteint dans les grandes taches 4.000 gauss, soit le tiers du champ magnétique qui règne souvent entre les masses polaires de nos dynamos.

La polarité de ces champs est variable et semble suivre une loi assez complexe. Lorsqu'on considère un groupe de deux taches, la tache de tête (tache précédente) a une polarité contraire à celle de la tache de queue (tache suivante) et ces polarités sont renversées lorsque l'on passe d'un hémisphère à l'autre. De plus, les phénomènes sont inversés dans deux cycles solaires se suivant. Ce renversement des polarités des taches quand on passe d'un cycle au suivant est un phénomène qui a été observé plusieurs fois et qui a reçu une nouvelle confirmation dans le cycle actuel.

Quant au champ magnétique général du Soleil, il a été reconnu et mesuré il y a une vingtaine d'années, mais son existence même est aujourd'hui mise en doute.

Atmosphère du Soleil. — Au-dessus de la surface du Soleil, qui constitue la photosphère, on rencontre d'abord la couche renversante, de 1000 km. environ d'épaisseur, puis la chromosphère s'étendant jusqu'à 10.000 km. Les protubérances quiescentes se rencontrent entre 50.000 km. et 100.000 km. tandis que les protubérances éruptives atteignent une altitude supérieure quelquefois à un rayon solaire (700.000 km.), avec des vitesses de 400 km. à la seconde. Enfin, au-delà s'étend, à une grande distance du Soleil, une atmosphère extrêmement raréfiée; la couronne solaire.

(Extrait de l'Annuaire Flammarion, 1940).

## La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Si les dents de sagesse sont bonnes et n'occasionnent aucun trouble, doivent-elles être enlevées?

R.—Certainement non. Ce serait la plus stupide des folies d'enlever des dents de sagesse solides et saines, dont les gencives sont en parfait bon état ainsi que la mâchoire, des dents de sagesse qui ne sont pas incluses et n'empêchent pas sur l'espace d'autres dents. Pour une ridicule et incompréhensible raison, il existe des gens qui pensent que toutes les troisièmes molaires, c'est-à-dire celles qui sont appelées communément "dents de sagesse", sont de peu de valeur et doivent être extraites. C'est entièrement faux, toutes les dents saines sont infiniment précieuses et, dans des conditions normales, doivent être absolument conservées.

● LA LIQUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC. 1426, rue Amherst Montréal, sera heureuse de répondre par lettre individuelle à toutes les questions qui lui seront adressées relatives à cet article.

## RECHERCHES SUR LE FER ET L'ACIER

On a formé une association de recherches sur le fer et l'acier en Angleterre. Elle aura à sa disposition 400.000 livres sterling (\$1.772.000) par année, pendant cinq ans, pour effectuer ses recherches et des développements dans l'industrie. L'association travaillera sous la surveillance du Dr C.F. Goodeve, Canadien de naissance, spécialement licencié de l'amirauté à cette fin.

## UN RECORD

Albert Anson, âgé de 53 ans, domicilié à Londres, a donné 74 transfusions de sang depuis 1929; il s'est présenté la première fois pour répondre à un appel lancé afin de sauver la vie d'un joueur de football.

## BIOLOGIE ANIMALE et ZOOLOGIE

● par G. HOULBERT, de l'Ecole de Médecine de Rennes

### 8. --- Le squelette --- Tête et tronc.

La charpente osseuse interne destinée à soutenir les parties molles du corps humain et à laquelle on a donné le nom de Squelette, présente à considérer, au point de vue descriptif, deux parties bien distinctes:

- 1.—Une partie centrale (l'axe céphalo-viscéral), comprenant la Tête et le Tronc.
- 2.—Deux paires d'appendices les membres, bras et jambes rattachés au tronc.

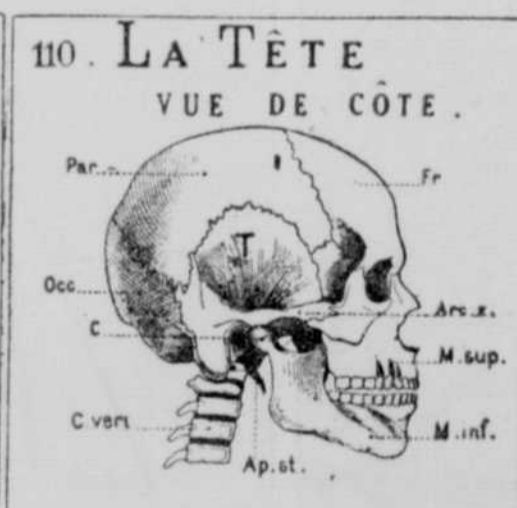
Cette disposition donne aux Vertébrés une grande souplesse de mouvements et leur a permis d'acquiescer une puissance musculaire considérable.



109. — LA TÊTE, VUE DE FACE. — Les os, ainsi que leurs principaux modes d'articulation étant connus, on peut maintenant étudier les diverses régions du squelette: tête, tronc et membres.

Tête. — La tête comprend deux parties, le crâne est une sorte de boîte osseuse constituée par 8 os très solidement unis les uns avec les autres (Voir: Tabl. 106. Articulations immobiles). On distingue, en avant, le frontal (Fr.), sur les côtés, les pariétaux P), et, en arrière, l'occipital. Sur les côtés du crâne, au-dessus des pariétaux, se trouvent les temporaux, qui portent à leur base, le trou auditif.

La face. — Les os de la face sont: les maxillaires inférieur et supérieur (MX. 1 et MX. 2); les os nasaux et les deux os malaux (pommettes des joues), Orb., orbites des yeux; Et., écaille temporelle.



110. — LA TÊTE, VUE DE CÔTE. — Les différents os du crâne et de la face que nous venons de citer, se distinguent aussi très facilement sur cette figure représentant la tête, vue de côté. On voit, en outre, comment le maxillaire inférieur (M. inf.) mobile s'articule avec le crâne grâce à un renflement de sa branche montante (condyle), reçu dans une excavation correspondante (cavité glénoïde) de l'os temporal (C).

On voit aussi comment le prolongement transversal de l'os malaire rejoint, de chaque côté, la saillie correspondante du temporal pour former une sorte de pont appelé l'arcade zygomaticue (Arc. z.). Au-dessous du canal auditif et un peu à droite se voit l'apophyse styloïde (Ap. st.) dont l'insertion à deux des muscles par lesquels la langue se trouve rattachée à la base du crâne.

● Texte et gravures fournis par la maison E. MAZO, boulevard St-Martin, Paris ●



**LA LITURGIE**  
Le 24e  
**DIMANCHE**  
après la  
**Pentecôte**

« Dom Raoul HAMEL, O.S.B. »

pas éraucée selon le sens de sa demande, car toute prière bien faite est exaucée, elle s'en réjouissait, en pensant que Dieu avait assez confiance en elle pour la traiter en grande fille et ne pas lui passer tous ses caprices. Notre-Seigneur, notre modèle à tous, nous a indiqué par sa propre conduite, notre attitude en telle occurrence: "Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite" (Mt. 26, 42). De même Notre-Dame. Dès lors que Dieu veut en faire sa mère, si extraordinaire que cela paraisse, c'est bien: "Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole" (Lc. I, 38). Job, sur son fumier,

semblait bien avoir affaire, lui, non plus à un Dieu endormi, mais courroucé. Ses amis essaient de l'en convaincre. Quels curieux amis! Pas un instant, il ne doute de l'amour de son Dieu. "Je sais que mon vengeur est vivant, et qu'il se lèvera le dernier sur la poussière. Alors de ce squelette, revêtu de sa peau, de ma chair, je verrai Dieu. Moi-même je le verrai; mes yeux le verront, et non un autre." (Job. 19, 25-27). Contre tout espoir, espoir!

Dom Raoul Hamel, O.S.B.

**COLLECTE**

"O Dieu, qui savez qu'en raison de la fragilité humaine nous ne pourrions résister au milieu de tant de périls". — La fragilité humaine est un effet. Quelles en sont les causes? D'abord, l'imperfection de la nature humaine elle-même. La connaissance que l'homme a des réalités est fragmentaire et progressive. Les conséquences de ses actes, parfois, il ne les voit pas du tout. D'autres fois, il les entrevoit bien, mais confusément. L'aveugle qui trébuche sur un obstacle qu'il ne pouvait pas voir est plus à plaindre qu'à blâmer. De même, celui qui ne voit qu'imparfaitement est, en général plus à plaindre qu'à blâmer, bien qu'il ne puisse peut-être pas être tout à fait excusable. Tel est l'homme: aveugle ou fort myope. Dieu qui l'a fait le sait. L'artiste connaît l'oeuvre de ses mains et de son coeur. Dieu n'exigera pas de la nature humaine ce qu'il a demandé aux anges. L'ange qui pécha ne pouvait revenir sur son acte parce qu'il en avait vu toutes les conséquences et qu'il les avait acceptées. Aucun nouveau motif de penser autrement pouvait se présenter à son esprit les ayant au préalable tous soupçonnés. L'acte de l'ange prévaricateur ne devait donc être qu'un acte plein de malice. L'homme, au contraire de l'ange, parce qu'il ne peut avoir une prévoyance sans défaillance, peut avoir un acte où l'ignorance se joint à la malice et la diminue d'autant. Mieux éclairé, il pourra opter de nouveau pour la lumière. L'alternance de ses chutes et de ses relevements peut être fort grande. Qu'en conclure? Qu'il ne s'était pas relevé effectivement; que sa contrition avait été imparfaite et insuffisante? Peut-être, mais pas nécessairement. Le fait de ce va-et-vient du bien au mal et du mal au bien peut relever tout autant de la faiblesse que la malice. Que celui qui est faible chancelle, tombe, retombe, n'est-ce pas en quelque sorte logique? Mais dès lors que les fautes sont multipliables, les pardons doivent l'être aussi. "Alors Pierre s'approchant de lui: "Seigneur, dit-il, si mon frère pêche contre moi combien de fois lui pardonnerai-je? Sera-ce jusqu'à sept fois?" Jésus lui dit: "Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois" (Mt. 18, 21-22). En outre, le corps que nous avons reçu de nos pères et mère peut être chargé d'un lourd passé. Le corps offre à l'âme une matière qui se prête plus ou moins à son action. Les legs ataviques lient l'âme à tout un tissu d'inclinations et de sollicitations. Sans doute, l'âme peut toujours résister avec le secours de la grâce, mais combien difficilement si l'apport du côté de la nature est déficient! Celui qui est la Sagesse infinie ne peut pas ne pas tenir compte de toutes les circonstances atténuantes dont une simple action peut s'envelopper. Ne voyons pas là un encouragement au mal, mais au bien. Quand nous nous sentons coupables, quel gré ne savons-nous pas à ceux qui s'efforcent à diminuer notre culpabilité! C'est de Jésus, en qui est le salut, qu'il est écrit: "Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. Je ferai reposer sur lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, il ne criera point, et on n'entendra pas sa voix dans les places publiques. Il ne brisera point le roseau froissé et il n'éteindra point la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la justice" (Mt. 12, 18-20). Oui, elle est grande l'espérance des pécheurs repentants, car ils ont un sauveur qui leur fait dire par son Saint-Esprit: "Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau et je vous soulagerai. Prenez sur vous mon joug, et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de coeur; et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger" (Mt. 11, 28-30).

**EPITRE**

"Celui qui aime son prochain a accompli la loi... l'amour est la plénitude de la loi". — Qu'est-ce que l'amour? C'est une inclination au bien. Autant de biens, autant d'amours. Retenons-en deux: l'amour naturel et l'amour surnaturel. Le premier part de la nature et s'y termine; d'où son nom. Le second vient de Dieu et y tend. De quel amour s'agit-il ici? Des deux, car le premier, s'il n'est pas naturel en lui-même et il ne l'est pas, puisqu'on le dit naturel, peut le devenir par participation. Le feu est naturellement chaud. Ma maison ne l'est pas. Mais je puis la chauffer. La prudence n'est pas naturellement surnaturelle, mais elle peut le devenir. Habitons-nous non pas à exclure, mais à englober; aimons mieux l'addition que la soustraction. J'aime naturellement Jacques. A la bonne heure. De soi, il est mieux qu'il soit pour moi un objet d'amour que de haine ou d'indifférence. Mais comme je ne suis pas seulement un homme, mais encore un chrétien, en plus de l'amour naturel que j'ai pour mon ami, je dois l'aimer surnaturellement. Je dis bien je dois, car ce n'est pas facultatif, dès lors que je suis chrétien. Qu'est-ce donc, qu'aimer surnaturellement? C'est avoir en vue principalement le bien surnaturel de son ami, saisissant avec empressement tout ce qui semblera de nature à vouloir assurer son bonheur éternel et écartant avec non moins d'empressement tout ce qui pourrait y faire obstacle. Notre-Seigneur qui était un homme parfait, complet, a eu de l'amour naturel pour ses semblables soit en général, soit en particulier. De cet amour particulier, "le disciple que Jésus aimait (Jn 21, 20) en fut l'objet. De même Lazare". "Les soeurs envoyèrent dire à Jésus: "Seigneur, celui que vous aimez est malade" (Jn. 11, 3). Aux yeux de tous, Jean et Lazare étaient des amis, au sens propre du mot, ce que nous appelons amis, de Jésus. L'amour est la loi des bienheureux. Elle est aussi la loi des prédestinés. Notre-Seigneur ne veut ni serviteurs, ni disciples, mais des amis: "Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître" (Jn. 15, 15). On peut toujours compter sur un ami véritable, surtout sur l'ami qui, le premier, nous a choisis: "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis, pour que vous alliez et que vous portiez du fruit, que votre fruit demeure, et que le Père vous accorde ce que vous lui demandez en mon nom" (Jn. 15, 16). O Père, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, donnez-nous de grandir dans votre amour.

**EVANGILE**

"Et voilà qu'une grande agitation se fit dans la mer, de sorte que les flots couvraient la barque; lui, cependant, dormait". — D'un dormeur, serait-il tout puissant, tant qu'il dort, il n'y a aucun secours à attendre. Le sommeil de Dieu, son indifférence apparente à notre endroit, est une rude épreuve pour notre foi. C'est qu'il faut croire que celui qui a bien l'air de dormir ne dort pas:

"Non, il ne sommeille ni ne dort, Celui qui garde Israël" (Ps. 120, 4).

Nous faisons des demandes à Dieu. Il ne nous les accorde pas. Alors quoi? Entend-il, oui ou non? Ah! s'il entend. Mais Dieu n'est pas un commis de magasin qui accourt, obséquieux, vers tout client possible. Dieu nous presse de faire des demandes. En faisons-nous, c'est comme s'il ne nous entendait plus, comme s'il avait changé d'idée. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avait trouvé la bonne solution. Quand elle n'était

**DE QUI SONT CES VERS ?**

**INVOCATION**

Que dès notre réveil notre voix te bénisse!  
Qu'à te chercher notre coeur oppressé  
T'offre ses premiers vœux, et que par toi finisse  
Le jour par toi commencé!

Nous t'implorons, Seigneur; tes bontés sont nos armes.  
De tout péché rends-nous purs à tes yeux;  
Fais que, t'ayant chanté dans ce séjour de larmes,  
Nous te chantions dans le repos des cieux.

● Les vers que nous avons donnés la semaine dernière, sous le titre : LE LIÈVRE, sont de A. Bonnard.

**REFLEXIONS  
CHRETIENNES**

(suite de la page 7)

qui se présente. Les hommes de lettres, les prétendus savants ajoutent à leur ignorance naturelle une foule de préjugés, une multitude de faux systèmes, une reminiscence sacrilège de ce qui a été dit ou écrit contre votre providence, contre votre révélation, contre vos saints livres, contre les vœux dans lesquelles vous faites entrer les saintes âmes. Sans être formellement incrédules ou impies, ils ont une dureté de foi, si j'ose m'exprimer ainsi, un froid dans l'entendement de vos saintes impressions. Ah! Seigneur, préservez-moi de cette fausse science, donnez-moi la docilité des enfants, inspirez-moi cette foi vive qui seule peut être la source et l'appui de la confiance.

(Le Père BERTHIER.

Reflex. sur les Ps., to. II, p. 37).

8 septembre. — Quel est le plus méchant homme d'un pays.

C'est presque toujours le plus vieux pécheur de ce même pays. Outre les crimes de sa longue vie passée dans l'iniquité, il a l'indocilité que lui donne son âge, la dureté que produit l'habitude, l'autorité même de ses années, contre laquelle tous les avis et toutes les remontrances échouent. On voit quelques jeunes gens rentrer dans la route du salut, presque point de vieux pécheurs qui ne meurent dans l'impénitence. "Heureux le jeune homme, disait saint Ambroise, qui vit bien, mais bien plus heureux le vieillard qui a bien vécu."

(Le Père BERTHIER,

sur le Ps. LVII).

9 septembre. — Partialité des impies par rapport aux livres des Prophètes.

Quoi! le monde entier admettait des dieux, il y a trois mille ans, les prophètes ne s'appliquaient qu'à redresser les idées de ce monde entier sur la notion pure et légitime de la Divinité; et l'on viendra nous dire aujourd'hui qu'il faut regarder tous les hommes de ce temps-là, et tous les prophètes comme des insensés qui combattaient pour des chimères; et que l'athéisme eût été le plus court et le plus sur moyen d'instruire et rendre heureux le genre humain. Je dis que cette doctrine ajoute encore à l'absurdité du système des athées, et que des gens qui veulent se faire les oracles de l'univers après tant de siècles où leurs faux principes ont été ignorés, ne méritent que le mépris de qui-conque prend la raison pour guide. Il ne faudrait que la lecture des prophètes pour confondre tous les athées. Je sais qu'ils regardent ces saints livres comme un recueil de mensonges; mais c'est un nouveau trait qui caractérise leur folie. Ils admettent bien ces livres pour en tirer l'histoire des fausses religions

et des abominations de l'idolâtrie; mais quand ces livres parlent d'un seul Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, des lumières qu'il a données aux prophètes, ils les mettent au rang de fables. Ou est l'impartialité et la bonne foi?

10 septembre. — Châtiment de l'esprit d'orgueil.

Austère, éloquent, hardi, Ochin vanta beaucoup à Ignace les macérations dont il donnait l'exemple aux nouveaux mineurs, et le pressa fortement d'en établir de pareils dans sa compagnie. Son habit rude, sa barbe, qui lui descendait au-dessous de la poitrine, ses bras décharnés qu'il avait soin de découvrir, un air de saigneur affecté avec beaucoup d'ardeur pour annoncer la pénitence et l'épuisement de ses forces, sa réputation d'éloquence, qu'aucun homme ne prêcha avec plus de concours et d'applaudissements, la préoccupation générale, qui le faisait comme un saint et un homme extraordinaire; tout cet appareil éblouissant n'en imposa point à Ignace, qui frêmit à la seule idée d'une vertu ternie par l'ostentation; il l'avertit de se tenir en garde contre l'esprit d'enflure et de vanité, qu'il lui désigna figurément sous le nom de démon du midi. Les effets ne tardèrent point à vérifier les appréhensions de l'homme de Dieu. L'orgueil est ami de l'extraordinaire et de la pauvreté. Les fréquents rapports d'Ochin avec l'Espagnol Jean Valdis, arrivé depuis peu d'Allemagne à Naples, lui donnerent du goût pour le nouvel Evangile. Le dépit de n'avoir point été élevé au cardinalat, où il aspirait, ne lui permit pas de se contenir. Il prêcha l'erreux avec son assurance accoutumée; et cité à Rome sur la rumeur publique, il aurait eu l'audace de s'y présenter, s'il n'eût rencontré en chemin le fameux hérétique Pierre Martyr qui l'en détournait. Ils se retirèrent tous deux en pays de sûreté; Martyr en Suisse, et Ochin à Genève avec une fille de Lucques, qu'il commença par déboucher sur sa route, et doit il fit sa femme à son terme.

Ce misérable fit bientôt horreur aux hérétiques mêmes, qui ne purent le supporter. Il fut réduit à errer en Angleterre, en Allemagne, en Suisse d'où il se fit chasser pour avoir entre autres erreurs, enseigné la polygamie. Réfugié en Pologne, il y donna dans l'impiété du Sosinisme; et s'en étant encore fait chasser, il alla mourir en Moravie, âgé de plus de 80 ans, dans la plus affreuse misère et abandonné généralement de tous les hommes; lui que les princes et les princes et les grands avaient autrefois brigué l'honneur de loger dans leur palais. Les Protestants, aussi bien que les Catholiques, ne parlent d'Ochin, qu'en détestant sa mémoire. Les annales des Capucins portent qu'il mourut pénitent et martyr à Genève; mais le savant évêque d'Amelin Gratiani qui l'avait connu, et qui nous fournit ce qu'on vient de lire, paraît beaucoup plus croyable.

(BERAULT, Hist. de l'Egl., tom. XVII, p. 612.)

● Qui tient la langue tient la clef qui des chaînes, délivre un peuple.

Mistral.

